



SYNTHESE DES RESULTATS DES ENQUETES SUR LES ENVOIS DE FONDS DES TRAVAILLEURS MIGRANTS DANS LES PAYS DE L'UEMOA



Siège - Avenue Abdoulaye FADIGA BP: 3108 - DAKAR (Sénégal) Tél.: +221 33 839 05 00 Télécopie: +221 33 823 93 35

Télécopie : +221 33 823 93 35 Site internet : http://www.bceao.int

#### **Directeur de Publication**

Bassambié BATIONO
Directeur de la Recherche
et de la Statistique
Email : courriers.drs@bceao.int

### Impression:

Imprimerie de la BCEAO BP : 3108 - DAKAR



## Direction Générale des Etudes Economiques et de la Monnaie

Direction de la Recherche et de la Statistique Service de la Balance des Paiements

SYNTHESE DES RESULTATS DES ENQUETES SUR LES ENVOIS DE FONDS DES TRAVAILLEURS MIGRANTS DANS LES PAYS DE L'UEMOA

Mai 2013

### **SOMMAIRE**

	Page
LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES ET ENCADRES	3
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	4
AVANT-PROPOS	6
RESUME	7
I. CONCEPT DE TRANSFERTS DE FONDS DES MIGRANTS ET IMPORTANCE POUF ECONOMIES	
1.1 Rappel sur les notions et concepts des envois de fonds des travailleurs migrants	9
1.2 Flux migratoires et développement en Afrique : Apport des envois de fonds des migra aux économies d'origine	
1.2.1 Ampleur des flux migratoires en Afrique	10
1.2.2 Importance des transferts des migrants dans le développement économique des pa d'origine	•
II. EVOLUTION RECENTE DES TRANSFERTS DE FONDS DES MIGRANTS I L'UNION	
2.1 Evolution des transferts de fonds reçus des travailleurs migrants	14
2.2 Eléments d'appréciation de l'apport des fonds des travailleurs migrants dans l'Union	18
III. RESULTATS DE L'ENQUETE	18
3.1. Objectifs de l'enquête	18
3.2. Méthodologie de l'enquête	20
3.2.1. Méthodologie préconisée par les termes de référence	20
3.2.2. Aspects méthodologiques spécifiques par pays	20
3.3. Présentation des résultats au niveau des pays de l'UEMOA	23
3.3.1. Evaluation des transferts reçus	23
3.3.2. Evaluation des transferts émis	27
IV. DEFIS ET PERSPECTIVES	30
CONCLUSION	31
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	32
ANNEYES	33

### LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES ET ENCADRES

		Page
TABLEAUX		
1	Migration à l'intérieur et hors d'Afrique	11
2	Part relative des fonds reçus des migrants par les pays de l'UEMOA	16
3	Circuits d'envois de fonds des migrants	17
4	Echantillon des ménages suivis lors de l'enquête par pays	23
GRAPHIQUES		
1	Evolution des transferts officiels de fonds reçus des migrants dans l'UEMOA	15
2	Evolution du compte des transactions courantes y compris et hors envois de fonds des travailleurs migrants	18
3	Répartition des transferts reçus selon le canal	24
4	Répartition des transferts reçus selon les motifs économiques	25
5	Répartition des transferts émis selon le canal	27
6	Répartition des transferts émis selon les motifs économiques	29
ENCADRES		
Encadré 1	Le traitement des transferts des migrants en balance des paiements	10
Encadré 2	Les circuits d'envoi de fonds des travailleurs migrants au niveau de l'UEMOA	17

#### LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ANSD Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

APD Aide Publique au Développement

BAD Banque Africaine de Développement

BCEAO ou "Banque Centrale" Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

BM Banque Mondiale

BPT Balance des Paiements en termes de Transactions

BTP Bâtiment et Travaux Publics

CEDEAO Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CEMAC Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique

Centrale

CNUCED Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le

Développement

DGSCN Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité

Nationale

DR District de Recensement

DRS Direction de la Recherche et de la Statistique

EMICOV Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des

Ménages

ENAMI Enquête Nationale sur la Migration

FCFA Franc de la Communauté Financière Africaine

FIDA Fonds International de Développement Agricole

FMI Fonds Monétaire International

IDE Investissement Direct Etranger

INEC Instituto Nacional de Estadística y Censos (Institut National

de Statistiques)

INS Institut National de la Statistique

INSAE Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique

PPTE Pays Pauvres Très Endettés

QUIBB Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Base de Bien-

être

RGPH IV Quatrième Recensement Général de la Population et de

l'Habitat

SAS Sondage Aléatoire Simple

SE Section d'Enumération

SPSS Statistical Package for Social Sciences

STA Sociétés de Transfert d'Argent

UEMOA Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

UMOA Union Monétaire Ouest Africaine

Union L'ensemble des Etats membres de l'UEMOA

US Unité Secondaire

\$ US Dollar américain

ZD Zone de Dénombrement

#### **AVANT-PROPOS**

Le présent rapport est une synthèse des résultats des enquêtes menées dans les pays de l'UEMOA sur les envois de fonds des travailleurs migrants. Il s'inscrit dans le cadre de la réalisation d'une série d'études entreprises par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), en vue d'un approfondissement du suivi des économies de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Les envois de fonds des travailleurs migrants représentent une source importante de financement extérieur des économies en développement. En augmentation régulière depuis plusieurs années, ces ressources représentent pour les pays en développement la deuxième source de financement derrière les investissements directs étrangers (IDE) et avant l'aide publique au développement (APD).

Ce rapport procède à un rappel des principales notions et concepts des transferts, en mettant un accent particulier sur leur importance économique.

Il présente ensuite l'évolution des réceptions de ces flux au sein de l'Union, à partir des données estimées par la BCEAO dans le cadre de l'élaboration de la balance des paiements.

Le rapport présente également les résultats d'enquêtes réalisées dans les pays de l'UEMOA entre 2010 et 2012, en vue d'améliorer les estimations de ces flux, au regard des divergences observées avec d'autres sources notamment la Banque Mondiale (BM) et la Banque Africaine de Développement (BAD).

#### RESUME

Selon les statistiques sur la migration, environ 30 millions d'Africains, soit 3,3% de la population totale du continent, vivent hors de leur pays d'origine. Cette migration concerne, pour l'essentiel, les plus jeunes et les mieux formés. De plus, compte tenu des mutations démographiques marquées par l'accroissement rapide de la population africaine et le déclin de la population active dans les pays industrialisés, les pressions migratoires pourraient s'accentuer au cours des prochaines années.

Nonobstant ses effets négatifs, en termes notamment de fuites de cerveaux, la migration offre d'importantes opportunités pour le développement des pays d'origine, au vu de l'importance des ressources qu'elle génère. En effet, les transferts effectués par les migrants vers leur pays d'origine contribuent à la réduction de la pauvreté, à travers notamment l'amélioration des revenus des ménages, l'accès à l'éducation et aux soins sanitaires, ainsi qu'aux services bancaires. Ils constituent également une source de financement des investissements et de consolidation de la viabilité extérieure.

Les transferts de fonds des travailleurs migrants en direction de l'Afrique ont, en effet, affiché une forte progression au cours de la dernière décennie. Ils sont estimés à environ 40 milliards de dollars en 2010, soit près du double de leur niveau de 2005 et quatre fois celui de 2000. Au niveau de l'UEMOA, le montant des fonds reçus des travailleurs migrants a aussi quadruplé entre 2000 et 2011. Les flux recensés à travers les canaux formels sont passés de 323,1 milliards en 2000 à 1.353,0 milliards en 2011. Rapportés au PIB, ces fonds sont évaluées à 3,6% en 2011 contre 1,7% dix ans plus tôt.

Ces ressources se sont repliées en 2009 et 2011 respectivement à 6,6% et 5,7%, en liaison avec les répercussions de la crise financière et de la crise de la dette souveraine que connaît l'Europe depuis le deuxième trimestre 2011.

Toutefois, ces données ne portent que sur les flux transitant par les circuits formels, en raison de l'absence d'estimation sur l'ampleur des flux informels. En outre, les estimations ne donnent pas d'indications sur la ventilation géographique et le motif économique, nécessaires pour une analyse de l'apport des envois de fonds des travailleurs migrants. A cet égard, en 2010, une enquête a été lancée pour collecter les informations pouvant permettre une meilleure estimation des envois de fonds des travailleurs migrants et d'améliorer leur imputation dans les statistiques de la balance des paiements des pays de l'UEMOA.

Les résultats commentés dans ce rapport portent sur les enquêtes réalisées dans tous les pays de l'UEMOA. Il ressort qu'en moyenne, plus du sixième (17,3%) des transferts reçus a transité par des circuits informels à travers notamment le système fax, les voyageurs et autres. La situation par pays est disparate, avec 42,0% au Mali, 40,5% au Niger, 25,6% au Burkina, 22,7% au Bénin, 22,0% en Guinée-Bissau, 12,3% au Togo, 10,4% au Sénégal et 9,2% en Côte d'Ivoire. Le faible niveau des flux informels observé en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo s'explique par la forte présence des pays avancés dans la répartition des flux recus par ces pays. En effet, le Sénégal recoit 88,7% de transferts de migrants de l'Europe et de la zone Amérique. Ce taux ressort respectivement à 66,7% pour la Côte d'Ivoire et 69,5% pour le Togo. La forte proportion observée au Mali s'explique par la préférence des migrants, surtout les « inactifs » et « autres », au circuit non formel, en raison, notamment, de sa rapidité. La situation du Niger pourrait s'expliquer non seulement par la faiblesse du taux de bancarisation dans les pays d'accueil, mais aussi par une éventuelle situation de clandestinité dans laquelle se trouveraient les travailleurs migrants et qui ne leur permet pas de s'afficher. Le niveau observé au Bénin est le fait de l'importance des envois en provenance de l'Afrique (62,7%). Quant à la Guinée-Bissau, le niveau élevé des flux informels est dû au faible développement des infrastructures de transferts dans le pays.

Les ressources proviennent en majorité de l'Europe (66,1%), principalement de la zone euro (57,7%), notamment de la France (24,0%) et de l'Italie (23,9%), les autres pays européens représentent 7,1%. Le continent africain constitue la deuxième source des transferts de fonds des migrants pour les pays de l'Union, avec 20,9% de l'ensemble des flux reçus, dont 7,8% de transferts intracommunautaires et 6,6% en provenance de la zone CEMAC.

Les fonds reçus servent essentiellement aux dépenses de consommation (54,6%), à l'investissement immobilier (15,8%), aux autres investissements (5,5%), ainsi qu'aux dépenses de santé et d'éducation

(3,4% et 6,4% respectivement). Les événements familiaux et religieux mobilisent 8,7% des réceptions de fonds des travailleurs migrants.

Les flux sortants des migrants transitent en moyenne à hauteur de 72,5% par le circuit formel et 27,5% par le canal informel. La part des fonds qui échappent au circuit formel est respectivement de 30,3% pour la Côte d'Ivoire, de 30,2% pour le Burkina, de 28,5% pour le Bénin, de 27,9% pour le Niger, de 22,4% pour le Togo, de 20,3% pour le Mali, de 16,7% pour le Sénégal et de 14,0% pour la Guinée-Bissau. Le fort taux des transferts émis par le canal informel observé en Côte d'ivoire, au Burkina, au Bénin, au Mali, au Niger et au Togo s'explique par l'importance de la destination des pays de la sous-région pour les transferts émis, en raison de la prépondérance des envois de fonds par les voyageurs et les transporteurs.

Ces ressources sont destinés principalement à l'Afrique (72,2%) avec des flux intra-UEMOA de 47,8% et à l'Europe (17,4%), notamment la France (13,0%). L'Amérique et l'Asie reçoivent chacune en moyenne 4,0% des ressources émises de l'Union.

Les fonds envoyés servent essentiellement aux dépenses de consommation courante (40,4%), à l'éducation (22,3%) et à l'investissement immobilier (16,5%). Les motifs d'investissement autres que dans l'immobilier (champ, achat de fonds de commerce, création d'entreprise, etc) et les événements familiaux ou religieux expliquent respectivement 5,8% et 5,2% des transferts émis.

Globalement, l'enquête révèle qu'une importante proportion des flux emprunte les circuits informels, en raison notamment des coûts élevés des transactions et du faible accès aux services de transfert dans les milieux ruraux. A cet égard, les mesures ci-après pourraient être envisagées, en vue d'une contribution accrue des envois de fonds des travailleurs migrants au développement économique des pays de l'Union :

- l'accroissement de la concurrence dans le secteur, afin de favoriser la réduction des coûts. Cette action passe par la levée des clauses d'exclusivité imposées par le fournisseur principal de services de transferts rapides dans l'Union à l'endroit des banques locales, obligeant ces dernières à n'offrir à leur clientèle, que les services d'une seule société de transfert d'argent;
- le développement de points de services de transferts rapides dans les milieux ruraux et la création de nouveaux produits pour favoriser la promotion d'opérateurs alternatifs comme les bureaux de poste, les coopératives d'épargne et de crédit ou les banques rurales, qui disposent de vastes réseaux accessibles aux pauvres et aux populations rurales;
- la poursuite de la modernisation des systèmes de paiement par leur orientation vers le développement de nouvelles techniques de paiement, notamment l'exploitation du potentiel du « mobile banking » pour l'envoi et la réception des fonds des migrants par le téléphone mobile ;
- la multiplication des études sur la migration et les envois de fonds des travailleurs, en vue d'une meilleure estimation des flux informels et des motifs économiques des transferts :
- l'utilisation des nouveaux instruments comme l'émission de bons pour capter les placements de la diaspora, afin d'accroître les possibilités des migrants à contribuer au financement des projets de développement dans leurs pays d'origine;
- le renforcement du lien entre les migrants et leur pays d'origine, à travers notamment des politiques de création de structures ou de missions spécifiques en charge des ressortissants à l'étranger.

## I. CONCEPT DE TRANSFERTS DE FONDS DES MIGRANTS ET IMPORTANCE POUR LES ECONOMIES

#### 1.1 - Rappel sur les notions et concepts des envois de fonds des travailleurs migrants

Un transfert de fonds des migrants est un envoi transfrontalier de fonds, de la part d'un individu qui travaille dans un pays étranger à une autre personne vivant dans le pays d'origine. Ces transferts représentent une fraction des sommes gagnées par le travailleur migrant, qui sont envoyées principalement à des membres de sa famille.

Les transferts de fonds des migrants présentent les principales caractéristiques ci-après :

- ce sont des transactions entre individus ou entre individus et foyers ;
- ils se font entre pays relativement riches et foyers ou individus relativement pauvres dans le pays de réception ;
- les montants individuels sont faibles et la fréquence d'envoi élevée (en général mensuelle) ;
- les envois deviennent importants à certaines occasions (événements culturels, religieux, etc...);
- leur volume peut varier en fonction du rythme de l'activité économique dans les pays d'accueil et de la survenance de chocs (sécheresses, innondations, conflits, etc.) dans les pays d'origine;
- une part significative des transferts des migrants emprunte les circuits informels.

D'après la définition retenue dans le *Manuel de la Balance des Paiements* (MBP) du Fonds Monétaire International, les envois de fonds des travailleurs communément appelés « transferts des migrants » sont les transferts de biens ou d'actifs financiers effectués par les migrants qui vivent et travaillent dans une autre économie, en faveur des résidents de leur ancien pays de résidence. Ils incluent les envois de fonds personnels et les transferts à des organismes à but non lucratif assurant des services aux ménages selon la 6° édition du Manuel de la balance des paiements (FMI 2010)¹ du Fonds Monétaire International (FMI). Cette modification de concept est le fruit des travaux du groupe de travail international (groupe de Luxembourg), mis en place par la Banque mondiale, en collaboration avec le FMI et l'ONU, sur recommandation des pays du G7 en juin 2004 et chargé d'améliorer les statistiques des envois de fonds.

<sup>1</sup> In « Recueil de statistiques 2011 sur les migrations et les envois de fonds » réalisé par Dilip Ratha, Sanket Mohapatra et Ani Silwal de la Banque mondiale

#### Encadré 1 : Le traitement des transferts des migrants en balance des paiements

Le traitement des flux financiers des travailleurs migrants en balance des paiements dépend notamment du motif économique, du statut de résidence des correspondants et de la nature des transferts (pour compte propre ou pour compte de tiers).

Les travailleurs qui séjournent à l'étranger pendant moins d'un an demeurent des résidents de leur économie d'origine et leurs transferts de fonds vers leur pays d'origine sont considérés comme des rapatriements d'une partie des salaires versés par des employeurs non-résidents. Ces informations permettent d'estimer les salaires versés par les non-résidents et les dépenses de voyage (restauration, hébergement, transports, etc.), inscrits en balance des paiements.

Lorsque le travailleur vit depuis plus d'un an à l'extérieur, il devient non-résident vis-à-vis de son pays d'origine<sup>2</sup>. Tous les flux qu'il réalise avec son économie d'origine sont comptabilisés en balance des paiements. Les deux cas de figures ci-après se présentent :

- Transfert pour compte de tiers : selon le motif économique, la transaction peut être considérée comme un transfert courant<sup>3</sup> ou un transfert de capital<sup>4</sup>;
- Transfert pour compte propre: lorsqu'il s'agit d'acquisition immobilière, les fonds sont imputés à la rubrique des investissements directs étrangers. En cas d'approvisionnement d'un compte ouvert dans une banque locale, la transaction constitue un engagement du secteur bancaire résident vis-à-vis d'un non-résident sous forme de numéraire et dépôts.

Toutefois, jusqu'ici, dans le cadre de l'élaboration de la balance des paiements au sein de l'UEMOA, la totalité du montant reçu est affectée à la rubrique « envoie de fonds des migrants » du compte courant.

## 1.2. - Flux migratoire et développement en Afrique : apport des envois de fonds des travailleurs migrants

#### 1.2.1 Ampleur des flux migratoires en Afrique

Selon le rapport sur les migrations en Afrique publié par la Banque Mondiale en 2011<sup>5</sup>, environ 30 millions d'Africains vivent hors de leur pays d'origine, soit 3,3% de la population totale du Continent. Ces chiffres qui comprennent les migrants volontaires et les réfugiés internationaux sous-estiment la dimension et l'importance de la migration aussi bien en dehors qu'à l'intérieur de l'Afrique. Le pourcentage de la population d'un pays ayant émigré varie fortement à travers le Continent. Ce pourcentage est particulièrement élevé dans les pays faiblement peuplés en raison des diversifications limitées des activités économiques ou ceux ayant des antécédents de conflits. A cet égard, le Cap-Vert a le plus fort taux d'émigration en Afrique, avec environ 40%. Cette proportion est comprise entre 8 et 12% pour le Mali, le Burkina Faso, la Guinée-Bissau et le Bénin, qui disposent des taux les plus élevés au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Il ressort également de ce rapport que les africains émigrent majoritairement à l'intérieur du continent, avec 64% du total, devant les pays de l'OCDE (25%). Le phénomène est encore plus accentué au niveau sous-régional, comme indiqué ci-après :

 L'Afrique de l'Ouest présente le plus fort taux de migration sous-régionale, avec 71% du total des migrants qui restent dans la zone, contre 24% vivant hors de l'Afrique et 5% en Afrique Centrale;

<sup>2</sup> Ce principe ne s'applique pas, toutefois, aux étudiants et aux malades en évacuation sanitaire qui demeurent résidents de leur pays d'origine, quelle que soit la durée de leur séjour à l'extérieur.

<sup>3</sup> Soutiens familiaux, fêtes religieuses, scolarité, etc.

<sup>4</sup> Aide pour acquisition immobilière aux membres de la famille

<sup>5</sup> World Bank (2011), Leveraging migration for Africa: Remittances, Skills, and Investements.

- Environ 65% des ressortissants de l'Afrique Australe émigrent vers des pays de leur sous-région, contre 28% qui vivent hors de l'Afrique et 7% dans des pays de l'Afrique de l'Est;
- Les migrants originaires de l'Afrique de l'Est sont essentiellement partagés entre leur sous-région (52%) et les pays en dehors de l'Afrique (41%);
- Pour ce qui concerne l'Afrique Centrale, 23% des migrants vivent dans leur sousrégion, contre 26% en Afrique de l'Est et 39% hors de l'Afrique ;
- L'Afrique du Nord présente le plus faible taux de migration sous régional (6%) et la plus forte proportion de migration hors du continent (94%).

**<u>Tableau 1</u>**: Migration à l'intérieur et hors d'Afrique (% des émigrants)

	Sous-région de destination					
Sous-région d'origine	Afrique Centrale	Afrique de l'Est	Afrique du Nord	Afrique Australe	Afrique de l'ouest	Hors Afrique
Afrique	3	13	2	11	21	50
- Afrique Centrale	23	26	0	9	3	39
- Afrique de l'Est	1	52	3	3	0	41
- Afrique du Nord	0	0	6	0	0	94
- Afrique Australe	0	7	0	65	0	28
- Afrique de l'ouest	5	0	0	0	71	24
Autres régions	0	0	0	0	0	100

Source: Banque Mondiale 2011

Les flux migratoires intra-régionaux sont à la fois d'origine volontaire et forcée. En particulier, les mouvements intra-communautaires traduisent pour l'essentiel l'existence de pôles économiques importants dans la zone (cas de la Côte d'Ivoire en Afrique de l'Ouest), ainsi que la survenance de conflits armés et de catastrophes naturelles dans les pays d'origine.

La main-d'œuvre concernée par la migration est très jeune et majoritairement masculine, avec un niveau d'éducation élevé. Au Burkina, par exemple, cette population est constituée à plus de 2/3 de personnes âgées de moins de 40 ans et de plus de 90% d'hommes. Selon certaines études, les pays les plus pauvres, ayant de faibles proportions de diplômés du supérieur (moins de 2%), présentent des taux d'émigration de près de 25% dans cette catégorie de la population, contre 11% pour les pays à revenu intermédiaire qui ont plus de diplômés de l'enseignement supérieur.

Le départ de nombreux émigrants africains de niveau universitaire qui ne peuvent pas obtenir d'emplois qualifiés dans des pays de destination à revenus élevés constitue une perte d'investissement en capital humain. Une étude récente sur le marché du travail aux États-Unis<sup>6</sup> montre que les immigrants titulaires d'une licence de 7 pays africains sur 15 enquêtés ont moins de 40 % de chances de trouver un emploi qualifié. En outre, la perte de travailleurs éduqués constitue une perte fiscale substantielle pour les Etats d'origine.

Ce phénomène de « fuite des cerveaux » accroîtrait au cours des prochaines années, en raison des mutations démographiques caractérisées par un accroissement de la population en Afrique et un déclin de la population active dans la plupart des pays développés.

<sup>6</sup> Clemens, Michael et Gunilla Pettersson. (2006). « New Data on African Health Professionals Abroad. » Document de travail 95. Centre pour ledéveloppement mondial. Washingto.

Le manque d'emplois qualifiés dans les économies africaines révèle les limites des opportunités d'éducation et, dans de nombreux pays, les faibles retours sur l'investissement éducationnel résultent de conditions de travail difficiles, d'un climat d'investissement défavorable ou d'une économie à petite échelle. Pour faire face au manque de compétences de la main-d'œuvre africaine, il est indispensable d'augmenter les opportunités, donc accroître les retours sur investissement dans l'éducation et la formation plutôt que de limiter l'émigration.

Nonobstant le manque à gagner qu'elle occasionne, en termes notamment de fuites de cerveaux, la migration pourrait générer des ressources importantes pouvant contribuer au développement des économies d'origine des migrants, même en situation de crise financière internationale. En effet, selon le rapport sur les migrations en Afrique, les envois de fonds des migrants en direction de l'Afrique sont estimés à environ 40 milliards de dollars en 2010, soit près du double de leur niveau de 2005 (23 milliards de dollars) et quatre fois celui de 2000 (11 milliards de dollars).

#### 1.2.2 Importance des envois de fonds des migrants dans le développement économique

L'importance des envois de fonds des travailleurs migrants dans le développement économique, telle qu'elle ressort de la littérature et des analyses empiriques, peut être appréhendée à travers les points ci-après.

- Une source de diversification du revenu des ménages : Les envois de fonds permettent aux ménages de diversifier leur source de revenu et de réduire leur vulnérabilité aux chocs, tels que la sécheresse, la famine, les inondations et autres catastrophes naturelles, en augmentant les revenus des bénéficiaires de ces transferts, et indirectement au moyen d'effets multiplicateurs (les transferts ne bénéficient pas seulement aux familles qui les reçoivent mais aussi à leur communauté). Par ailleurs, en tant que source importante de revenu pour de nombreux ménages à faible niveau de vie, dans les pays en développement, les envois de fonds des migrants stimulent la consommation. Ils permettent de lisser la consommation (Kannan et Hari, 2002) en agissant comme un mécanisme d'assurance face aux chocs adverses (Lucas et Stark, 1985, Yang et Choi, 2007). Une part significative de ces ressources est généralement dépensée en biens de consommation courante. Dans certaines régions d'Afrique subsaharienne, la part des transferts affectée à la consommation peut aller jusqu'à 80% (Maimbo et Ratha, 2005). Gupta (S.), Patillo (C.) et Wagh (S.) (2007) montrent, en particulier, qu'une augmentation de 10% des flux de transferts est associée à une réduction de 1% du niveau de pauvreté par habitant et de la dispersion des revenus par tête en Afrique subsaharienne. Kannan et Hari (2002), Lucas et Stark (1985), Yang et Choi (2007)<sup>8</sup> ont également mis en évidence le rôle de lissage de la consommation joué par les transferts des migrants, qui agissent comme un « mécanisme d'assurance » face aux chocs. D'après une étude menée par le FIDA en 2006, dans près de 40 pays, les envois de fonds représentent plus de 10% du PIB. Environ un tiers de ces ressources est destiné à des zones rurales, où elles jouent un rôle particulièrement important en matière de réduction de la pauvreté.
- Un moyen d'amélioration de l'accès à l'éducation : En relâchant la contrainte budgétaire des ménages, les envois de fonds des travailleurs encouragent la scolarisation, à travers une diminution de la prévalence du travail des enfants. Les résultats de l'enquête conjointe de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement en 2010, dans le cadre du projet « Migrations pour l'Afrique » montrent que dans les ménages bénéficiant d'envois de fonds de l'extérieur du continent

<sup>7</sup> Gupta (S.), Patillo (C.) et Wagh (S.) (2007) « Impact of remittances on poverty and financial development in Sub-Saharan Africa », FMI, Working Paper, n° 07/38.

<sup>8</sup> Kannan et Hari (2002), Lucas et Stark, (1985) Yang et Choi (2007) « les transferts de revenus des migrants : quel impact sur le développement économique et financier des pays d'Afrique subsaharienne », Bulletin de la Banque de France N° 173, Mai-juin 2008.

africain, deux (2) personnes achèvent le cycle scolaire secondaire contre 0,8 pour les ménages qui ne reçoivent aucun transfert. Ce ratio s'établit à 1,2 et 0,4 respectivement pour les deux catégories de ménages dans le cas de l'enseignement supérieur.

- Un moyen d'amélioration des conditions sanitaires: En augmentant les revenus des ménages, les envois de fonds favorisent une amélioration de leurs conditions sanitaires, en assurant l'accès à une alimentation plus saine et plus abondante, ainsi qu'à des services de santé de qualité. Dans une analyse de 56 pays en développement, Drabo et Ebeke (2010) concluent que des envois élevés de fonds par habitant étaient associés à un meilleur accès au traitement privé de la fièvre et de la diarrhée et que les envois de fonds complétaient l'aide sanitaire étrangère dans les pays pauvres. Une autre étude réalisée par Nagarajan (2009) à partir des données de panel de 1993–2004 pour la province de Kwazoulou-Natal en Afrique du Sud, a conclu que les ménages bénéficiaires d'envois de fonds ont dépensé une part plus importante de leur budget dans la nourriture et la santé et que les envois de fonds ont permis aux ménages plus pauvres d'accéder à des soins médicaux de meilleure qualité.
- Une opportunité de renforcement du secteur financier : les transferts des migrants augmentent le taux de bancarisation, à travers le rapprochement avec les institutions financières des populations n'ayant, jusque-là, pas accès aux services bancaires. Gupta, Patillo et Wagh (2007)<sup>9</sup> ont cherché à déterminer l'impact des envois de fonds sur le développement financier dans 44 pays africains sur six périodes, en prenant les moyennes sur cinq ans entre 1975 et 2004. Leurs conclusions confirment que les transferts facilitent la financiarisation de l'économie dans la région. Bien que l'Afrique subsaharienne ne reçoive qu'une faible part des envois à destination des pays en développement, l'effet estimé de ces fonds sur le développement financier est comparable à ce qui ressort d'autres travaux utilisant un échantillon plus large de pays en développement. Selon les résultats des enquêtes menées dans le cadre du projet « Migrations pour l'Afrique », en Ouganda, par exemple, plus de 80% des ménages bénéficiant des transferts des migrants installés hors de l'Afrique détiennent des comptes bancaires.
- Un facilitateur pour l'accès à l'information et aux technologies de communication: Les ménages bénéficiant des envois de fonds ont un meilleur accès aux informations à travers les services de télécommunications, la radio, la télévision et l'internet. Il ressort des résultats des enquêtes menées dans le cadre du projet « Migrations pour l'Afrique » qu'au Burkina, 66% des ménages recevant des transferts de fonds de l'extérieur de l'Afrique ont accès à la téléphonie mobile, contre 39% pour ceux qui ne bénéficient d'aucun d'apport financier. Ces ménages ont également un plus grand accès aux informations à travers la télévision (41% contre 9%) et l'internet (14% contre 2%).
- Un moyen de promotion des investissements: Les envois de fonds des migrants contribuent à accroître l'investissement sous forme d'achats de terrains, de constructions de logements, d'acquisition d'équipements agricoles ou de créations d'entreprises. Des projets de construction d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.) sont, en outre, financés par les travailleurs migrants dans leur localité d'origine. Ces actions concourent à l'amélioration de l'accès aux services de base. De même, l'investissement productif constitue un autre poste d'importance généralement secondaire au regard des dépenses de consommation courante. En effet, une part des transferts est affectée à la création d'entreprise. Certaines études ont mis en évidence les effets multiplicateurs des transferts de fonds sur l'activité économique. Des tests économétriques<sup>10</sup>, élaborés par Léon-Ledesma et Piracha (2001) sur des données provenant de 11 pays d'Europe centrale et orientale, ont permis d'observer que les envois de fonds des travailleurs migrants contribuent fortement à l'accroissement du niveau d'investissement des économies d'origine des migrants. Des résultats

<sup>9</sup> Gupta (S.), Patillo (C.) et Wagh (S.) (2007) « Impact of remittances on poverty and financial development in Sub-Saharan Africa », FMI, Working Paper, n° 07/38.

<sup>10</sup> Source: Perspectives des Migrations Internationales SOPEMI, Edition 2005. OCDE 2006.

analogues ont été obtenus par une étude <sup>11</sup> effectuée par Drinkwater et al (2003) portant sur 20 pays en développement. Ces résultats indiquent, en outre, que les transferts font reculer le chômage quoique de manière non significative. Selon les résultats des enquêtes menées dans le cadre du projet « Migrations pour l'Afrique », les investissements ont représenté 36% du niveau global des investissements au Burkina, 55% au Kenya, 57% au Nigeria, 15% au Sénégal et 20% en Ouganda.

- Une source de financement de grands projets d'utilité publique : Les migrants pourraient contribuer au financement de gros investissements tels que les constructions de routes, des chemins de fer ou des centrales électriques, grâce à une innovation financière majeure. Il s'agit des « bons de la diaspora », qui sont des titres mis en ventes par des entités publiques ou privées auprès de nationaux établis à l'étranger. Cette formule a déjà permis à Israël et à l'Inde de puiser dans les ressources dont disposent leurs ressortissants vivant à l'étranger. Selon le rapport des enquêtes menées dans le cadre du projet « Migrations pour l'Afrique », les pays d'Afrique subsaharienne pourraient mobiliser des montants de l'ordre de 5 à 10 milliards de dollars par an, soit environ le quart des flux officiellement enregistrés en 2010.
- Une source de consolidation de la viabilité externe : les fonds reçus des migrants constituent une source de plus en plus importante de financement des déficits structurels de la balance des paiements dans les pays en développement. Ce sont en effet des sources de financement relativement stables, contribuant à l'équilibre des comptes extérieurs et pouvant lisser les effets d'une récession ou d'une crise. Leur impact sur la balance des paiements peut s'avérer plus appréciable que celui des autres flux monétaires (aides financières, investissements directs ou prêts), dans la mesure où leur utilisation n'est pas liée à des projets d'investissements particuliers exigeant un fort contenu d'importations. En outre, ils ne sont pas générateurs de sorties futures (remboursements ou paiements d'intérêts et de dividendes) et constituent une source de devises plus stable.

Les transferts de fonds des travailleurs migrants n'ont toutefois pas que des effets positifs sur l'économie bénéficiaire. Ils peuvent être à l'origine de poussées inflationnistes et d'appréciation du taux de change réel si la demande additionnelle générée par ces flux concerne des biens non échangeables. Les transferts des fonds des travailleurs migrants peuvent également créer la dépendance des bénéficiaires qui, s'habituant à disposer de ces ressources, ressentiront moins le besoin de s'intégrer au marché du travail. Par ailleurs, certaines personnes pourraient être amenées à travailler moins dans l'attente d'une émigration éventuelle. Ces comportements contribuent à diminuer l'offre de main-d'œuvre, compromettant ainsi les perspectives de développement.

## II. EVOLUTION RECENTE DES TRANSFERTS DE FONDS DES MIGRANTS DANS L'UNION

Cette partie décrit l'évolution des transferts de fonds reçus par les pays de l'UEMOA depuis 2000 et présente quelques points permettant d'apprécier leurs apports à l'économie de l'Union. Les données portent sur les estimations effectuées dans le cadre de la balance des paiements, à partir des situations relatives aux règlements bancaires.

#### 2.1 Evolution des transferts de fonds reçus des travailleurs migrants

Selon le rapport de la Banque mondiale « Migration and Remittances Factbook 2011 » le montant des fonds rapatriés par les migrants dans les pays en développement en 2010 est estimé à 325 milliards de dollars, dont 56,9 milliards vers des pays en développement en Afrique et au Moyen-Orient.

\_

<sup>11</sup> Source: Perspectives des Migrations Internationales SOPEMI, Edition 2005, OCDE 2006.

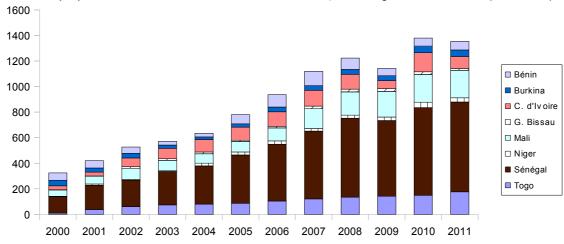
Sur la période 2000-2011, les envois de fonds des travailleurs migrants dans l'UEMOA sont ressortis supérieurs à l'aide publique au développement (APD), en moyenne de 18,5%. La source de revenus extérieurs que représentent ces ressources a, en effet, connu une progression depuis le début des années 2000, et a pris une grande importance dans l'Union.

Les transferts de fonds reçus des travailleurs migrants, en effet, ont plus que quadruplé entre 2000 et 2011, passant de 323,1 milliards de FCFA à 1.353,0 milliards <sup>12</sup>. Rapportés au PIB, ils sont passés de 1,7% en 2000 à 3,6% en 2011. Ils ont représenté en moyenne sur cette période 3,7% du PIB de l'Union. Par pays, cette proportion varie de 0,9% en Côte d'Ivoire et au Niger à 8,8% au Togo. Elle est estimée à 2,9% au Bénin, 1,3% au Burkina, 3,9% en Guinée-Bissau, 3,4% au Mali et 7,3% au Sénégal.

La hausse des entrées de ces flux dans l'Union est en cohérence avec la dynamique globale observée au niveau des économies en développement en rapport notamment avec la progression constante du nombre de migrants et au développement rapide des sociétés de transfert d'argent (STA).

Les entrées de fonds dans l'UEMOA ont, toutefois, connu des baisses en 2009 et 2011. Elles sont passées de 1.223,5 milliards en 2008 à 1.143,2 milliards en 2009 et de 1.379,8 milliards en 2010 à 1.353,0 milliards en 2011, soit des chutes respectives de 6,6% et 1,9%. Ces reculs sont imputables aux répercussions de la récession économique mondiale sur les pays industrialisés en 2009 et celles de la crise de la dette souveraine que connaît l'Europe depuis le deuxième trimestre de l'année 2011. Ces crises ont entraîné en effet des pertes d'emplois ou des réductions de salaire qui affectent la capacité d'épargne des travailleurs migrants.

Sur la base des données relatives aux transferts électroniques reçus en 2008, les pays de l'Union Européenne, en particulier la France, et les Etats-Unis demeurent les principales sources des transferts des migrants, totalisant respectivement 47,8% et 8,5% des sommes reçues de l'étranger. Il est cependant noté, sur la période récente, une évolution dans l'origine géographique des transferts dans certains pays de l'Union, liée à une diversification des zones d'émigration notamment vers les pays d'Afrique Centrale.



Graphique 1 : Ev olution des transferts officiels de fonds reçus des migrants dans l'UEMOA (en milliards)

Source : BCEAO

Le Sénégal est le premier destinataire de ces fonds. Il a reçu près de la moitié des flux de transferts des migrants en moyenne sur la période 2000-2011. Le Sénégal (47,4%) est suivi du Mali (13,9%), du Togo (11,1%) et de la Côte d'Ivoire (10,8%). L'importance des émigrés pour ces pays et la densité du réseau bancaire expliquent notamment leurs premières positions dans l'Union.

<sup>12</sup> Données issues des statistiques de balance des paiements établies essentiellement à partir des informations recueillies auprès des opérateurs officiels (banques, sociétés de transferts rapides, postes).

**Tableau 2**: Part relative des fonds reçus des migrants par les pays de l'UEMOA (%)

Pays	Moyenne (2000-2011)
Bénin	8,5
Burkina	4,5
Côte d'Ivoire	10,8
Guinée-Bissau	1,5
Mali	13,9
Niger	2,2
Sénégal	47,4
Togo	11,1
UEMOA	100,0

Source: BCEAO

Ces statistiques, établies sur la base des informations fournies par les structures officielles de transfert d'argent (banques, postes et sociétés de transferts rapides d'argent), sont sous-estimées, eu égard à l'importance des transferts passant par les circuits informels. Le rapport des enquêtes menées dans le cadre du projet « Migrations pour l'Afrique » en 2010 avait conclu que les fonds expédiés par les canaux non officiels représentaient en 2009, respectivement 54,5% et 13,1% du total des transferts des migrants reçus hors de l'Afrique par le Burkina et le Sénégal contre 85,6% et 62,5% pour les deux pays sur les fonds en provenance de l'Afrique.

Les envois de fonds des travailleurs migrants intra-UEMOA se sont également intensifiés sur la période sous revue. En particulier, selon les résultats des travaux de la Cellule régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA, entre 2004 et 2011, ces flux se sont accrus de 5,2% en moyenne par an, en passant de 201,2 milliards FCFA en 2004 à 286,9 milliards de FCFA en 2011. La Côte d'Ivoire, avec 37,9% des flux émis en 2011, reste de loin le principal pourvoyeur de ces fonds dans la sous-région. Le Mali, le Togo, le Sénégal, et le Burkina sont les premiers bénéficiaires de fonds des travailleurs migrants dans l'Union.

#### Encadré 2 : Les circuits d'envoi de fonds de migrants au sein de l'UEMOA

Au sein de l'UEMOA, les transferts de fonds des migrants sont exécutés par les sociétés de transferts rapides, les banques et l'Administration Postale. A côté des intermédiaires formels officiels, des services de transferts sont offerts par des circuits informels.

Les sociétés de transferts rapides apparaissent comme le principal canal formel par lequel les migrants initient leurs opérations de rapatriement de fonds vers les pays de l'Union. Cette situation s'explique par la célérité et la sécurité des transactions exécutées par le biais de ces établissements, ainsi que par la souplesse de leurs exigences administratives. En revanche, l'inconvénient majeur des services de transferts rapides réside dans le niveau élevé du coût de leurs prestations. Le système bancaire, circuit classique de transferts de fonds, a pour principal atout la sécurité des ressources. Toutefois, le recours aux banques se heurte à de nombreuses contraintes, notamment, l'absence des points de service dans les zones rurales. L'Administration Postale dispose de réseaux plus étendus, principalement dans les zones reculées, mais le coût de ses services de rapatriements paraît également élevé.

Ce phénomène s'explique par des contraintes d'ordre structurel liées au faible développement des infrastructures, notamment de télécommunications et de fourniture d'énergie, qui restreignent la disponibilité des services financiers. Cette insuffisance de l'offre de services de transferts limite le développement de la concurrence accrue dans le secteur, qui serait de nature à favoriser une réduction des coûts des prestations.

Par ailleurs, les envois de fonds intra-régionaux et domestiques empruntent majoritairement les canaux informels (remise à l'occasion des visites, envois par les compagnies de transport, etc.) en raison de l'accès limité et des coûts prohibitifs des services des transferts.

Tableau 3 · Canaux d'envois de fonds (%)

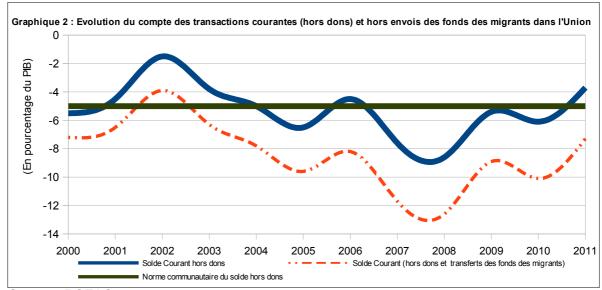
Tableau 3 . Carlaux derivois de lorius (70)					
	BURKINA		SENEGAL		
	Envois de fonds hors Afrique	Envois prove- nant d'Afrique	Envois de fonds hors Afrique	Envois provenant d'Afrique	
Formel	45,5	14,4	86,9	37,5	
Informel	54,5	85,6	13,1	62,5	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source: Enquête migration pour l'Afrique 2010

Les contraintes évoquées relatives au faible développement des infrastructures contribuent, en revanche, au développement des activités informelles de rapatriement de fonds. Les systèmes non officiels de transferts répertoriés sont habituellement rapides, discrets et ne requièrent pas la production de pièces justificatives. Ils sont moins onéreux que les mécanismes formels soumis à réglementation et taxation, et sont disponibles dans les zones où les prestataires formels sont absents. Ils présentent cependant l'inconvénient majeur d'une faible sécurisation des ressources des émigrés. En outre, les flux de ressources qui transitent par ces canaux non officiels échappent à tout recensement et au contrôle, en particulier dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux.

#### 2.2 Contribution des envois de fonds à la maîtrise du déficit courant de l'Union

Comme indiqué dans la première partie, les transferts contribuent également à la consolidation de la viabilité externe et des réserves extérieures. Le déficit des transactions courantes hors transferts des migrants dans l'UEMOA s'est établi en moyenne à 2.282,2 milliards de FCFA, soit 8,4% du PIB entre 2000 et 2011, contre 1.417,9 milliards soit 5,2% lorsqu'on intègre les envois des fonds des migrants, soit une contribution positive de 3,2 points de pourcentage. Ils constituent la première source de financement extérieur de l'Union devant les dons et les IDE.



Source: BCEAO

Nonobstant les caractéristiques importantes que cette analyse permet de dégager sur les envois de fonds des travailleurs migrants, il convient de noter que les données utilisées présentent des limites susceptibles d'affecter la fiabilité des mesures de politiques économiques qui en découleraient. En effet, la non prise en compte des flux informels, la comptabilisation des flux totaux au niveau du compte courant de la balance des paiements, l'absence de précision sur les motifs économiques et sur la ventilation géographique constituent des limites à l'analyse en termes de mécanismes de transmission des crises.

# III. RESULTATS DES ENQUETES MENEES EN 2011 ET 2012 DANS LES PAYS MEMBRES DE L'UEMOA

L'enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants a été réalisée en vue de collecter des informations dans tous les pays membres de l'UEMOA, avec l'appui des Instituts Nationaux de la Statistique, en particulier en ce qui concerne le tirage de l'échantillon, la formation et la supervision des enquêteurs, ainsi que le dépouillement des questionnaires.

#### 3.1 Objectifs de l'enquête

L'objectif de cette enquête est de permettre une meilleure connaissance des flux d'envois de fonds en vue de renforcer l'analyse de leur contribution au développement économique des pays de l'Union. Elle vise, en particulier, à assurer une meilleure imputation des flux en balance des paiements, à travers l'estimation des montants reçus des migrants transitant par le circuit informel ainsi que l'affectation de ces ressources selon les principaux motifs économiques.

La balance des paiements est le principal cadre pour le suivi des envois de fonds des migrants. Pour les appréhender, la BCEAO utilise les données des transferts bancaires et celles relatives aux flux recensés auprès des sociétés de transferts d'argent (banques, postes et sociétés de transfert rapide d'argent). Toutefois, le rapprochement de ces informations avec

celles obtenues par d'autres sources sur les transferts (études ponctuelles réalisées dans les pays d'origine ou dans les pays d'accueil des migrants, rapports des organisations internationales, telles que la Banque Mondiale, statistiques de la balance des paiements) révèle des écarts importants sur les montants.

Les raisons de ces divergences sont liées notamment à :

- la faiblesse, voire l'absence de prise en compte des transferts effectués par les canaux non formels. Ce qui se traduit par une sous-estimation des fonds envoyés par les travailleurs migrants, eu égard à la proportion importante des transferts informels ;
- l'existence de biais liés au fait que les motifs économiques des transferts bancaires et électroniques ne sont pas toujours précis car les chiffres communiqués par les Sociétés de Transfert d'Argent (STA) ne correspondent pas dans leur intégralité à des envois de fonds des travailleurs migrants;
- une connaissance insuffisante de la ventilation géographique des flux, qui constitue une limite en termes d'analyse des sources de vulnérabilité extérieure.

Pour pallier les insuffisances observées, les Autorités Monétaires ont décidé en 2010 de mener une enquête, en collaboration avec les Instituts Nationaux de Statistique, auprès des populations de l'Union, aux fins de recueillir des données supplémentaires pouvant permettre d'affiner les estimations effectuées.

De façon spécifique, l'enquête vise à :

- améliorer la mesure du niveau des transferts des travailleurs migrants, à travers un affinement de la connaissance des flux non formels;
- cerner la part des montants émis ou reçus des travailleurs migrants transitant par les canaux informels ;
- améliorer l'imputation en balance des paiements de ces ressources, en partant d'une bonne répartition selon les motifs économiques des transferts et le profil de résidence des correspondants basés à l'étranger;
- et dresser une orientation géographique des flux.

L'enquête a été lancée en vue de collecter des informations dans tous les pays de l'UEMOA. Elle a été réalisée dans un premier temps à la Direction Nationale de la BCEAO pour le Sénégal, désignée comme site pilote, entre février et mars 2011, avec l'appui de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie du Sénégal (ANSD). L'expérience a été étendue aux autres sites au cours de la même année 2011. A cet égard, les termes de référence revus et corrigés sur la base de l'expérience du Sénégal, au cours du premier trimestre 2011 leur ont été transmis. Ils prévoyaient notamment l'implication des Instituts Nationaux de Statistique, en particulier, pour ce qui concerne le tirage de l'échantillon, la formation et la supervision des enquêteurs, ainsi que le dépouillement des questionnaires. Un budget de 6,5 millions de FCFA a été accordé à chacune des sept Directions Nationales. Une rallonge de 400.000 FCFA a été fournie, pour tenir compte des coûts supplémentaires liés à la collecte.

#### 3.2 Méthodologie de l'enquête

Cette partie retrace les éléments de plan de sondage et éclaire sur les spécificités des travaux menés par chaque pays.

#### 3.2.1 Méthodologie préconisée par les termes de référence

Sur la base des travaux pilotes qui se sont déroulés au Sénégal, il a été retenu que les zones géographiques à enquêter se situent aussi bien dans les milieux urbains que ruraux.

L'enquête a pour population cible les ménages. Deux approches ont été proposées :

- la constitution d'un échantillon à partir d'une base de données éventuellement disponible, permettant d'identifier les ménages bénéficiaires de ces revenus. A cet égard, les informations collectées par les Instituts Nationaux de Statistique (INS) à partir des enquêtes ménages seront mises à profit;
- la constitution d'un échantillon aléatoire à partir des clients des sociétés de transferts d'argent par lesquelles transitent une bonne partie des envois de fonds des travailleurs migrants, ainsi que des ménages ayant recours aux voies informelles. Il pourrait s'agir pour cette dernière catégorie de ménages d'identifier la clientèle de certains commerçants reconnus comme des acteurs dans les circuits de transferts non formels. Cette démarche vise à pallier l'absence d'une base de sondage sur les bénéficiaires et les expéditeurs.

Au regard de l'expérience menée au Sénégal, la première approche a été privilégiée pour des raisons d'ordre opérationnel.

Par ailleurs, un projet de questionnaire à administrer aux ménages a été élaboré (cf. annexe). Les informations ainsi collectées devraient permettre, notamment, de calculer les clés de répartition et les coefficients d'extrapolation pour une meilleure estimation des envois de fonds des travailleurs migrants, ainsi qu'une analyse plus fine de leur importance dans l'économie.

#### 3.2.2 Aspects méthodologiques spécifiques par pays

Face aux difficultés rencontrées sur le terrain, des variantes ont été observées dans la mise en œuvre des méthodologies d'une Direction Nationale à l'autre.

Au niveau du Bénin, l'enquête a été menée avec l'appui de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE). La base de sondage est composée des ménages dénombrés lors de la cartographie des enquêtes EMICoV-2/EDSB-4<sup>13</sup> de 2011. Les domaines d'étude considérés sont les départements où l'activité économique paraît plus intense et/ou les taux de migration interne ou externe sont élevés selon le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH3). Il s'agit de l'Atlantique (Sud du Bénin), du Borgou (Nord-Est du Bénin), du Littoral (Sud du Bénin), du Mono (Sud-Ouest du Bénin), de l'Ouémé (Sud-Est du Bénin) et du Zou (Centre du Bénin). Les communes sélectionnées, respectivement Abomey-Calavi, Parakou, Cotonou, Lokossa, Porto-Novo et Bohicon, constituent les principaux centres d'activités économiques de ces départements. L'opération a porté sur les ménages ordinaires (par opposition aux ménages collectifs) résidant sur l'ensemble du territoire national. Ainsi, trente-huit (38) grappes ont été tirées de façon aléatoire proportionnellement à la taille en nombre de ménages parmi les grappes de l'enquête EMICoV dans l'ensemble des communes. A l'intérieur de chaque grappe, les ménages ont été tirés de façon aléatoire suivant un pas, défini comme étant le rapport du nombre de ménages à enquêter dans la grappe au nombre de ménages dénombrés. Ainsi l'enquête s'est déroulée auprès d'un échantillon de 1.508 ménages sur les 1.510 ménages tirés, soit un taux de réponse de 99,8%, sur la période du 23 décembre 2011 au 06 janvier 2012 et porte sur les mouvements de fonds au cours de l'année 2011.

<sup>13</sup> Les travaux de collecte de l'enquête sur les transferts des migrants a coïncidé avec la deuxième phase de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages

Les principales difficultés rencontrées au niveau du Bénin ont trait à la faiblesse du budget alloué, à la réticence de certains ménages à collaborer à l'enquête, à l'impossibilité de retrouver d'autres et enfin à la mobilité des membres des ménages en raison de la période des fêtes.

**Au Burkina**, la base de sondage des unités primaires ou zones de dénombrement de l'enquête est constituée de la liste des 13.821 zones de dénombrement (ZD) définies lors de la cartographie préalable du RGPH réalisée en 2006. Un certain nombre de ces ZD a fait l'objet d'une opération de mise à jour en 2008 pour disposer d'un fichier actualisé sur lequel l'opération de tirage des unités primaires est faite. La technique de sondage utilisée dans le cadre de cette enquête est un sondage stratifié à deux degrés. Au premier degré, les zones de dénombrement sont tirées avec des probabilités proportionnelles à la taille estimée à partir de la cartographie réalisée en 2006 par l'INSD dans le cadre des activités préparatoire du RGPH. Au deuxième degré, l'unité secondaire (US) de sondage est le ménage issu des ZD. La base de sondage est constituée de la liste des ménages établie lors de l'opération de ratissage ou énumération dans chacune des unités primaires échantillons, juste avant la collecte des données.

En raison des contraintes budgétaires, seules trois régions (hauts bassins, centre est et centre) qui concentrent 57,4% des transferts extérieurs reçus ont été retenues. Sur cette base, 2281 ménages ont été sélectionnés pour cette enquête et les données collectées portent sur l'année 2011.

**En Côte d'Ivoire**, sur la base des données de l'enquête niveau de vie des ménages en 2008, la ville d'Abidjan et les départements de Bouaké, Soubré, et Aboisso ont été choisis comme zones d'enquête. Selon les résultats de ce sondage, la ville d'Abidjan représente 51,8% des transferts reçus par les ménages ivoiriens et 45,1% des émissions. Quant aux départements de Bouaké, Soubré, et Aboisso, ils représentent respectivement 3,1% et 1,4%; 2,5% et 5,4%; 1,2% et 1,1%.

L'échantillon de l'enquête a été obtenu après un tirage non probabiliste à deux degrés. Au premier degré, quarante (40) grappes (Districts de recensement du RGPH 98) sont tirées de façon raisonnée. Les DR à forte densité de population immigrée en Côte d'Ivoire sont privilégiés. Soient 16 grappes dans la ville d'Abidjan (toutes en milieu urbain), 10 grappes à Aboisso (dont 2 en milieu rural), 10 grappes à Soubré (dont 2 en milieu rural) et 4 grappes à Bouaké (dont 1 en milieu rural). Au deuxième degré, 15 ménages identifiés comme effectuant des transferts de fonds au-delà des frontières ivoiriennes (soit en réception, soit en émission ou les deux à la fois) sont enquêtés (principalement les chefs de ménage) par grappe. A cet égard, la taille de l'échantillon obtenu pour cette enquête est de 600 ménages. Les données de l'enquête portent sur l'année 2011.

Les limites évoquées par la Côte d'Ivoire portent sur l'insuffisance du budget alloué qui a contraint à l'utilisation de la méthode empirique de choix raisonné pour l'échantillonnage, ce qui ne permet pas le calcul de précisions. Par ailleurs, l'enquête a porté uniquement sur des individus et non les ménages dans leur entièreté, rendant ainsi impossible d'estimer la proportion de la population concernée par les transferts de fonds.

Au niveau de la Guinée-Bissau, l'enquête a été menée avec l'appui de l'Institut National de Statistiques (INEC) qui a réalisé le plan de sondage. La phase de collecte s'est déroulée sur la période allant du 3 mai au 30 juin 2011 au niveau de sept régions du pays, choisies sur la base des proportions de transferts émis et reçus, par les canaux formels. La méthodologie était basée sur une enquête par sondage aléatoire, à couverture limitée, avec une méthode d'échantillonnage par grappes à deux degrés, avec stratification au premier degré. La cartographique du Recensement général de la population et de l'habitat de l'année 2009 (RGPH 2009) a été utilisée comme base de sondage.

Au premier degré, 50 DR ont été tirés en milieu urbain des 7 régions, avec une probabilité proportionnelle à la taille de chaque région. Au deuxième degré, il a été procédé au tirage de 10 ménages dans chaque DR. Dans un premier temps, le dénombrement des ménages des

DR sélectionnés a été réalisé en vue d'évaluer la proportion de ménages qui ont envoyé ou reçu des fonds au cours de l'année 2010. Ce dénombrement a permis également d'identifier ces ménages qui ont constitué la base de sondage au second degré.

Par la suite, l'échantillon a été complété par 6 DR ruraux de la région de Cacheu, choisis selon la même démarche. Dans les 6 DR des zones rurales, 85 ménages ont été sélectionnés selon le même principe.

A l'issue de ces travaux 585 ménages ont été tirés, répartis dans 50 DR urbains et 06 DR ruraux.

Au Mali, la principale source pour constituer les bases de sondage des enquêtes auprès des ménages est le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de l'année 2009. Des données issues de cette opération, il apparaît que les régions de forte émigration sont celles du Sud et du Centre (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti) et le District de Bamako, totalisant près de 92% des ménages avec émigrés. Mais en raison des contraintes sécuritaires dans le pays et budgétaires, le sondage a été limité à la seule ville de Bamako. L'échantillon de l'enquête est de type aréolaire, stratifié et tiré à deux degrés. L'unité primaire de sondage est la section d'énumération. L'unité secondaire est le ménage. L'échantillon a été réparti entre les 6 communes de Bamako de façon proportionnelle conformément à leur répartition dans la base de sondage. Chaque commune a constitué une strate. Au premier degré, le tirage des Sections d'énumération (SE) a été fait indépendamment dans chaque strate. Comme les SE ont des tailles très variables, celles-ci ont été sélectionnées avec une probabilité proportionnelle à leur taille, ici le nombre de ménages comportant au moins un émigré, ce qui a permis de réduire la variance liée à l'erreur d'échantillonnage.

Ainsi, sur l'ensemble des 40 SE sélectionnées, les opérations de dénombrement ont permis d'identifier au total 4.400 ménages.

Au niveau du Niger, il a été procédé à une enquête par sondage aléatoire à couverture limitée, sur l'étendue des trois régions retenues à savoir Niamey, Tahoua et Tillabéri. Le choix de ses régions se justifie par les proportions de transferts reçus dans ces localités qui représentent à peu près 66% du montant global reçu estimé après l'Enquête Nationale sur la Migration au Niger (ENAMI) conduite par l'INS en 2011. La méthode d'échantillonnage utilisée est celle par grappes à deux degrés. Le premier degré est constitué de zones de Dénombrement (ZD) définie lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2001. L'échantillon a été davantage orienté vers les ZD qui comprennent des ménages ayant bénéficié de fonds de migrants lors de l'Enquête Nationale sur la Migration (ENAMI) réalisée par l'INS.

Les unités statistiques du second degré (unités secondaires) ont été constituées de ménages des ZD tirées au premier degré. Ainsi, les ZD figurant dans l'échantillon tiré au premier degré ont servi de base de sondage du tirage au second degré.

Au total, un nombre de 50 ZD a été tiré et reparti entre les régions de Niamey (9), Tahoua (26) et Tillabéry (15). Sur une base individuelle, l'enquête a porté sur un échantillon de 842 ménages, dont 158 à Niamey, 233 à Tillabéry et 451 à Tahoua.

**Au Sénégal,** il a été procédé à une enquête par sondage aléatoire à couverture limitée, sur l'étendue de trois régions. A cet égard, une méthode d'échantillonnage par grappes à deux degrés, avec stratification au premier degré, a été utilisée. Les unités statistiques du premier degré ou unités primaires sont représentées par les districts de recensement (DR) définis lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2002.

Les unités statistiques du second degré (unités secondaires) ont été constituées de dix (10) ménages des DR tirés au premier degré. Ainsi, les DR figurant dans l'échantillon tiré au premier degré ont servi de base de sondage du tirage au second degré.

Au total, 50 DR ont été tirés et répartis entre les régions de Dakar (32), Diourbel (10) et Louga (08). Sur une base individuelle, l'enquête a porté sur un échantillon de 501 ménages, dont 321 à Dakar, 100 à Diourbel et 80 à Louga. Chaque région administrative a été considérée comme une strate afin de mieux gérer la représentativité régionale. Les données collectées portent sur l'année 2010.

Au Togo, les deux approches définies par les termes de référence ont été utilisées en vue de la constitution d'un échantillon représentatif. A cet effet, les données de l'enquête QUIBB (Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien Etre) réalisée en 2006 par la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN) ont constitué la base de sondage. Les données de l'enquête QUIBB ont été corrigées sur la base des informations collectées sur les personnes ayant effectué au cours de la période de janvier 2010 à fin mai 2011 des opérations de transfert rapide de fonds (émission et réception) auprès de certaines banques notamment Ecobank-Togo, la Banque Atlantique Togo et l'Union Togolaise de Banque (UTB).

En l'absence d'informations complémentaires sur l'importance des envois des fonds dans les Zones de Dénombrement (ZD), un même poids a été accordé à chacune d'elles. Des tirages des ZD ont été effectués au niveau des villes de Lomé et de Sokodé par la méthode du tirage systématique<sup>14</sup>. Ces travaux ont permis de retenir 5 ZD à Lomé avec un sous-échantillon d'une taille de 1.109 ménages. Avec la même méthodologie de tirage au niveau de la ville de Sokodé, 2 ZD ont été tirées avec 300 ménages à enquêter.

La combinaison des résultats de l'enquête QUIBB 2006 et les informations reçues des banques ont permis de rééquilibrer l'échantillon en retenant 900 ménages à Lomé et 300 à Sokodé, soit un total de 1.200.

<u>Tableau 4</u>: Echantillon des ménages suivis lors de l'enquête par pays

Pays	Effectifs des ménages sélectionnés	Effectifs ménages enquêtés	Taux de réponse	Période d'enquête
Bénin	1.510	1.508	99,8%	2011
Burkina	2.281	2.281	100,0	2011
Côte d'Ivoire	600	623	100,8%	2011
Guinée-Bissau	585	585	100%	2010
Mali	4.400	4.400	100%	2011
Niger	842	842	100%	2012
Sénégal	501	501	100%	2010
Togo	1.200	1.376	106%	2010/2011

Source: BCEAO

#### 3.3 Présentation des résultats au niveau des pays de l'UEMOA

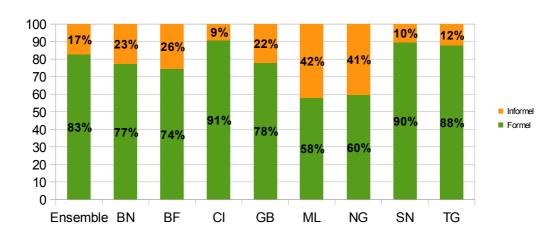
Les analyses qui suivent portent sur les résultats définitifs des enquêtes réalisées au Bénin, au Burkina, en Guinée-Bissau, au Mali, au Niger, au Sénégal et au Togo, ainsi que les données provisoires de la Côte d'ivoire.

#### 3.3.1. Evaluation des transferts reçus

Environ plus du sixième (17,3%) des transferts reçus par l'ensemble des pays de l'UEMOA ont transité par des circuits informels à travers notamment des commerçants, des hommes d'affaires ou par téléphone. La situation par pays est disparate avec 42,0% au Mali,

<sup>14</sup> Le tirage systématique consiste à affecter un numéro de 1 à n aux ZD de la localité, à définir un pas (nombre total de ZD/ nombre de ZD à tirer), à tirer un nombre aléatoire entre 1 et le pas et à générer les autres individus de l'échantillon en ajoutant le pas au numéro précédemment tiré.

40,5% au Niger, 25,6% au Burkina, 22,7% au Bénin, 22,0% en Guinée-Bissau, 12,3% au Togo, 10,4% au Sénégal et 9,2% en Côte d'Ivoire. Le faible niveau des flux informels observé en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo s'explique par la forte présence des pays avancés dans la répartition des flux reçus par ces pays. En effet, le Sénégal reçoit 88,7% de transferts de migrants de l'Europe et de la zone Amérique. Ce taux ressort respectivement à 66,7% pour la Côte d'Ivoire et 69,5% pour le Togo. La forte proportion observée au Mali s'explique par la préférence des migrants, surtout les « inactifs » et « autres », au circuit non formel, en raison, notamment, de sa rapidité. La situation du Niger pourrait s'expliquer non seulement par la faiblesse du taux de bancarisation dans les pays d'accueil, mais aussi par une éventuelle situation de clandestinité dans laquelle se trouveraient les travailleurs migrants et qui ne leur permet pas de s'afficher. Le niveau observé au Bénin est le fait de l'importance des envois en provenance de l'Afrique (62,7%). Quant à la Guinée-Bissau, le niveau élevé des flux informels est dû au faible développement des infrastructures de transferts dans le pays ;



Graphique 3 : Répartition des flux reçus suivant le canal de transfert

Source: BCEAO

#### 3.3.1.1 Provenance géographique des transferts reçus

Les ressources proviennent essentiellement de l'Europe (66,1%) notamment de la France (24,0%), de l'Italie (23,9%), de l'Espagne (7,9%) et du Portugal (0,7%). Les autres pays européens représentent en moyenne 7,1% des flux en réceptions. Les pays africains constituent néanmoins le deuxième pourvoyeur des pays de l'Union, après ceux de la zone euro (57,7%) en termes de fonds de migrants avec 20,9% de l'ensemble des transferts reçus, dont 7,8% de transferts intra-communautaires et 6,6% en provenance de la zone CEMAC.

**Au Bénin**, les ressources proviennent essentiellement de l'Afrique (62,7%) notamment du Nigeria (13,5%), du Gabon (8,7%), du Niger (8,5%), du Congo (6,2%), de l'Afrique du Sud (6,1%) et de la Côte d'Ivoire (5,3%). La France constitue néanmoins le principal pourvoyeur du Bénin en termes de transferts avec 20,1% de l'ensemble des réceptions ;

La majorité des ressources reçues par le **Burkina** proviennent de l'Afrique (46,9%), spécialement des pays de l'UEMOA (39,2%) et singulièrement de la Cote d'Ivoire (30,9%). L'Europe occupe la deuxième place avec 32,0%, dont les pays de la zone euro pour 25,9%. Le troisième pourvoyeur des fonds des travailleurs migrants est le continent américain avec 16,3%.

**En Côte d'Ivoire**, les transferts de fonds des migrants en provenance de la France représentent près du tiers (32,8%) de l'ensemble des fonds reçus par les populations enquêtées. L'Angleterre arrive en deuxième position avec 15,7% des fonds reçus de l'extérieur. Les ressources en provenance des pays africains représentent 17,2% dont 8,3% de l'espace UEMOA. Les ivoiriens résidant aux Etats-Unis envoient 14,0% des ressources en direction de la Côte d'Ivoire.

Le continent européen représente la principale provenance de fonds de **la Guinée-Bissau**, avec 83,3% des flux reçus, dont 19,3% transitent par les circuits informels. Ils sont dominés par les ressources en provenance du Portugal qui représentent 45,4% des fonds reçus, suivis de l'Espagne (16,3%) et de la France (11,5%). L'Afrique avec 13,6% est le deuxième continent de provenance des ressources. La part des autres continents est estimée à environ 3,1% du total global.

Les flux de ressources en direction du **Mali** proviennent majoritairement de la France (48,6%), d'Espagne (10,5%), des Etats-Unis (9,7%), des pays de l'UEMOA (8,7%) et des pays de la CEMAC (11,0%), majoritairement du Congo (6,0%), pays généralement caractérisé par l'importance de la diapora malienne qui y réside.

L'Afrique constitue la principale source de provenance des transferts reçus (61,5%) au **Niger** dont 18,0% de la Côte d'Ivoire et 12,1% du Nigeria. Le niveau élevé des transferts reçus de la Côte d'Ivoire s'explique par l'importance des immigrés nigériens qui y résident, notamment ceux en provenance de la région de Tahoua. L'Europe avec 30,7% des ressources vient en deuxième position. Au niveau des pays européens, les transferts reçus proviennent de la Belgique (15,5%), des Pays Bas (7,9%) et de la France (3,6%). Les USA procurent 3,7% des transferts reçus.

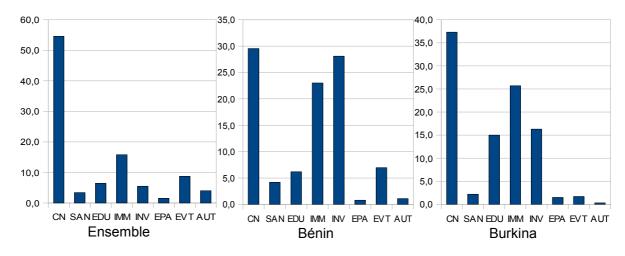
Pour **le Sénégal**, le continent européen fournit plus des quatre cinquièmes des fonds reçus (82,1%), dont 10,6% empruntent les circuits informels. Il est suivi de l'Afrique avec 9,8% et du continent américain pour une part estimée à environ 6,7% du total global ;

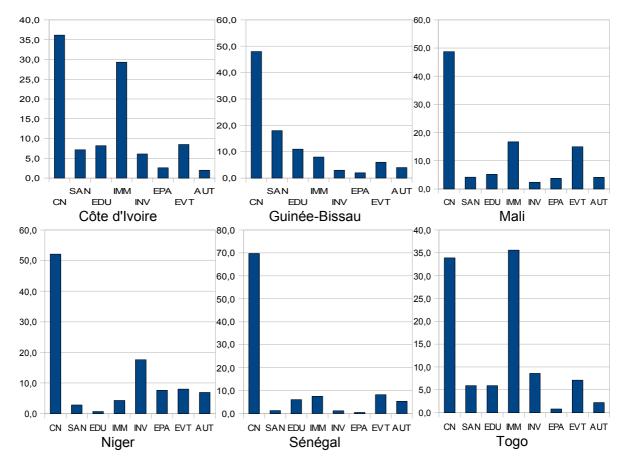
Les réceptions de fonds du continent européen représentent 51,7% des transferts en direction du **Togo.** Le continent africain envoie un peu plus du quart (27,8%), devant l'Amérique (17,9%) et l'Asie (2,1%).

#### 3.3.1.2 Utilisation des transferts reçus

**Les fonds reçus dans l'Union** servent essentiellement aux dépenses de consommation (54,6%), à l'investissement immobilier (15,8%), aux autres investissements (5,5%), aux dépenses de santé et d'éducation (3,4% et 6,4% respectivement). Les évènements familiaux et religieux mobilisent 8,7% des réceptions de fonds des travailleurs migrants.

Graphique 4 : Répartition des transferts reçus suivant les motifs économiques (en pourcentage)





Notes : CN : consommation ; SAN : santé ; EDU : éducation ; IMM : investissement immobilier ; INV : autres investissements ; EPA : épargne ; EVT : événements familiaux/religieux ; AUT : autres.

Source: BCEAO

**Au Bénin**, les fonds reçus servent en grande partie au financement de la consommation courante (29,6%), aux investissements immobiliers (23,0%) et aux autres investissements (28,1%).

Les flux entrants de ressources au **Burkina** sont destinés essentiellement à la consommation courante (37,3%), aux investissements immobiliers (25,7%), aux autres investissements (16,3%) et aux dépenses d'éducation (15,0%).

Au niveau de la **Côte d'Ivoire**, les motifs économiques des transferts portent essentiellement sur le soutien à la consommation courante (36,2%) et les investissements immobiliers (29,3%).

**En Guinée-Bissau**, l'analyse des flux entrants selon les motifs économiques indique que près de la moitié (48,0%) des fonds reçus est destinée à la consommation courante des ménages. Les ressources consacrées aux dépenses de santé et d'éducation représentent respectivement 18,0% et 11,0% des transferts reçus. Une part relativement faible, estimée à 11,0%, est réservée aux dépenses d'investissements, dont 8,0% aux acquisitions immobilières.

Au **Mali**, 77,1% des transferts reçus sont utilisés dans des dépenses courantes, dont la consommation (48,7%), les événements familiaux (15,0%), l'éducation (5,2%), santé (4,2%) et autres (4,1%). Une part importante de ces ressources (19,2%) est affectée à l'investissement (y compris les achats de biens).

Les transferts reçus au Niger sont généralement destinés à la couverture des besoins de

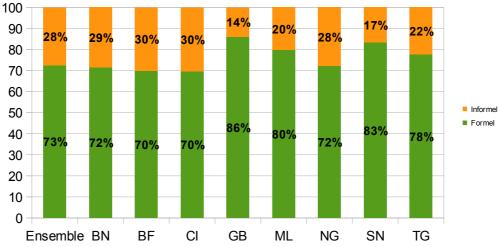
consommation courante qui absorbent 52,1% des envois de fonds. Les dépenses consacrées aux autres investissements, notamment les achats de champs, la constitution de fonds de commerce etc., aux événements familiaux et/ou religieux et à l'épargne et/ou la tontine représentent respectivement 17,6%, 8% et 7,6% des transferts reçus. Une part relativement faible est consacrée aux investissements immobiliers (4,3%), à la santé (2,8%) et à l'éducation (0,7%).

Environ 70% des fonds reçus au **Sénégal** sont destinés à la consommation courante des ménages. La couverture des événements religieux vient en deuxième position avec 8,2% des flux, suivie des acquisitions immobilières (7,6%) et des soutiens scolaires et sanitaires (7,4%). La dimension religieuse des envois occasionnels de fonds dans ce pays s'explique, en partie, par la prépondérance de ce type de transferts reçus dans la région de Diourbel, avec la forte mobilisation de la communauté mouride, établie dans la diaspora, lors des cérémonies de commémoration. En outre, les événements comme la Tabaski et la Korité sont des moments généralement privilégiés par les migrants, pour participer aux dépenses de la famille. Par ailleurs, les motifs d'épargne et de financement d'investissements sont négligeables.

Les motifs économiques prépondérants de transfert de fonds reçus au **Togo** sont les investissements immobiliers qui représentent 35,6% et la consommation courante 33,9%. Ces deux motifs sont suivis des dépenses de santé et d'éducation à hauteur chacune de 5,9% des transferts. L'épargne vient en dernière position avec moins de 1%.

#### 3.3.2. Evaluation des transferts émis

Les flux sortants transitent en moyenne à hauteur de 72,5% par le circuit formel et 27,5% par le canal informel. La part des fonds qui échappent au circuit formel est respectivement de 30,3% pour la Côte d'Ivoire, de 30,2% pour le Burkina, de 28,5% pour le Bénin, de 27,9% pour le Niger, de 22,4% pour le Togo, de 20,3% pour le Mali, de 16,7% pour le Sénégal et de 14,0% pour la Guinée-Bissau. Le fort taux des transferts émis par le canal informel observé en Côte d'ivoire, au Burkina, au Bénin, au Niger et au Togo s'explique par l'importance de la destination des pays de la sous-région pour les transferts émis, en raison de la prépondérance des envois de fonds par les voyageurs et les transporteurs.



Graphique 5 : Répartition des flux émis suivant le canal de transfert

Source: BCEAO

### 3.3.2.1 Orientation géographique des transferts émis

Les flux sortants sont destinés principalement à l'Afrique (72,2%) avec des flux intra-UEMOA de 47,8% et à l'Europe (17,4%), notamment la France (13,0%). L'Amérique et l'Asie reçoivent chacune en moyenne 4,0% des ressources émises de l'Union.

Au Bénin, ces ressources sont envoyées en direction de l'Afrique (62,2%), de l'Europe

(21,0%) et de l'Amérique (14,0%). Les principaux pays africains de destination sont le Sénégal (8,3%), le Ghana (7,7%), le Niger (6,7%), le Gabon (5,6%) et la Côte d'Ivoire (5,0%). En Europe, les transferts sont destinés principalement à la France (17,8%) alors qu'en Amérique, ils sont orientés vers le Canada (10,6%).

Selon le pays de destination des transferts envoyés à l'extérieur, l'Afrique occupe la première place avec 52,2% des fonds en provenance du **Burkina**, dont 46,2% pour l'Afrique de l'Ouest. La Côte d'Ivoire a bénéficié d'environ 13,1% des ressources et les autres pays de l'UEMOA se sont partagés 23,3% des transferts envoyés. Le reste des pays a bénéficié de 47,8% des transferts envoyés.

**En Côte d'Ivoire**, les transferts de fonds vers l'extérieur, effectués par les populations enquêtées, sont orientés à hauteur de 92,3% vers les pays africains dont 62,9% pour les seuls pays de l'espace UEMOA.

Pour **la Guinée-Bissau**, à l'inverse des fonds reçus, les flux sortants sont destinés principalement au Brésil (34,7%), au Sénégal (21,3%) et au Portugal (11,5%), où une forte communauté bissau-guinéenne est installée. Ces ressources sont destinées principalement aux élèves et étudiants (68,8%).

La répartition géographique montre que la France est le premier destinataire des émissions de transferts en provenance du **Mali**, suivie des Etats-Unis, avec respectivement 28,0% et 12,0% du montant total émis. Ensuite viennent les pays de l'UEMOA, notamment le Sénégal avec 10,6% des émissions alors que le reste des pays de l'UEMOA totalisent 7,5% des transferts. Cette répartition est en liaison avec les motifs économiques des transferts, étant donné que la France et les Etats-Unis, en plus d'être les deux principaux pays d'émigration du Mali, reçoivent un nombre important d'étudiants. Pour le Sénégal, les transferts pourraient être liés aux achats de biens.

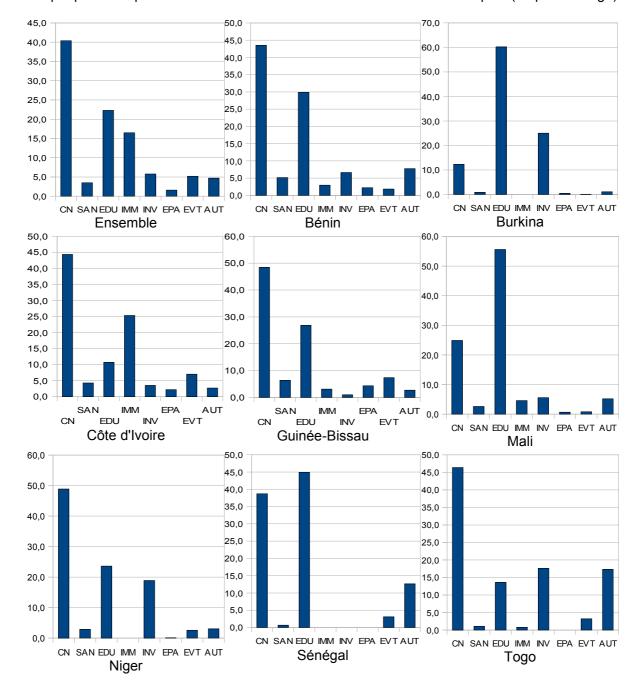
Au **Niger**, les transferts de fonds vers l'extérieur sont orientés pour l'essentiel vers l'Afrique (79,6%), dont 51,8% vers les pays de l'Union. Les ressources en direction de l'Europe représentent 2,3% essentiellement vers les pays de la zone euro. Quant au continent Américain, il reçoit 11,3% des ressources émises.

**Au Sénégal**, les ressources sont essentiellement émises en direction de l'Europe (72,7%), dont 61,4% pour la France. La place de ce pays s'explique essentiellement par la présence d'une forte communauté estudiantine sénégalaise. L'Afrique Subsaharienne absorbe 6,6% des transferts émis, alors que le continent américain, Etats-Unis et Canada principalement, totalisent 5,0% des envois.

**Pour le Togo**, la part des ressources transférées vers les pays du continent africain représente 57,3% de l'ensemble des fonds émis dont 32,9% pour les pays de l'UEMOA. La deuxième destination des fonds émis, vers le reste du monde est le continent européen avec 37,1% des flux totaux émis. L'Allemagne, suivie de la France reçoivent respectivement 14,2% et 11,0% du total des fonds émis.

#### 3.3.2.2 Utilisation des transferts émis

Les fonds envoyés servent essentiellement aux dépenses de consommation courante (40,4%), à l'éducation (22,3%) et à l'investissement immobilier (16,5%). Les motifs d'investissement autres que dans l'immobilier (champ, achat de fonds de commerce, création d'entreprise, etc) et les événements familiaux ou religieux expliquent respectivement 5,8% et 5,2% des transferts émis.



Graphique 6 : Répartition des transferts émis suivant les motifs économiques (en pourcentage)

Notes: CN: consommation; SAN: santé; EDU: éducation; IMM: investissement immobilier; INV: autres investissements; EPA: épargne; EVT: événements familiaux/religieux; AUT: autres.

**Source**: BCEAO

**Au Bénin**, les motifs économiques des ressources transférées portent essentiellement sur la consommation (43,6%) et l'éducation (29,6%).

Plus de la moitié des fonds émis par le **Burkina**, soit 60,2%, ont été affectés à l'éducation, 25,0% pour l'investissement non immobilier et 12,3% pour la consommation courante.

En Côte d'Ivoire, à l'instar des réceptions de fonds, les motifs économiques des ressources transférées portent essentiellement sur la consommation (44,4%) et l'investissement immobilier (25,3%).

Les motifs économiques évoqués e**n Guinée-Bissau** pour les fonds émis font ressortir une prédominance de la couverture des besoins de consommation courante (48,5%), d'éducation (26,8%) et des événements familiaux (7,4%). Les motifs d'épargne et d'investissement s'expliquent respectivement par 4,4% et 3,1% des transferts émis.

Au **Mali** 55,6% des transferts émis sont destinés à l'éducation. Le second motif d'émission de fonds est la consommation courante (24,9%), notamment avec l'aide à la scolarité des étudiants à l'étranger. Ensuite viennent les dépenses d'investissement autre que l'immobilier avec 5,6% du montant total des envois.

Les résultats au niveau du **Niger** montrent que 48,9% des ressources émises sont orientées vers les dépenses de consommation courantes. L'éducation constitue le deuxième poste d'importance avec 23,6%. Les « autres investissements » avec 18,9% viennent en troisième position avant la santé et les événements familiaux qui totalisent respectivement 2,9% et 2,6%.

Les motifs scolaires et la consommation courante dominent les émissions de fonds des travailleurs migrants **au Sénégal** à hauteur respectivement de 44,9% et de 38,7%. D'autres événements et ceux familiaux ou religieux s'expliquent respectivement par 12,6% et 3,1% des transferts émis.

**Au Togo**, près de la moitié (46,4%) des envois de fonds est orientée vers la consommation courante. Les « Autres investissements » représentent le deuxième poste d'importance avec 17,6% des transferts émis. L'éducation (13,6%) vient en quatrième position après les autres événements qui totalisent 17,3%. Les parts transférées pour les raisons de santé, d'investissements immobiliers et d'épargne sont très négligeables.

#### VI. DEFIS ET PERSPECTIVES.

Le rapport met en exergue les défis liés à l'émigration et les bénéfices qui pourraient en résulter si de bonnes conditions sont créées. L'analyse de l'évolution des transferts de fonds des migrants dans l'Union permet d'envisager une série d'améliorations possibles le long de la chaîne, allant de l'origine à la destination du transfert. A cet égard, les actions ci-après pourraient être initiées.

#### - Au titre de la Banque Centrale

- renforcer la concurrence dans le secteur, afin de favoriser la réduction des coûts. Cette
  action passerait par la levée des clauses d'exclusivité imposées par le fournisseur
  principal de services de transferts rapides dans tous les pays de l'Union, comme ce fut
  le cas au Sénégal, à l'endroit des banques locales, obligeant ces dernières à n'offrir à
  leur clientèle, que les services d'une seule société de transfert d'argent;
- encourager le développement de points de services de transferts rapides dans les milieux ruraux et la création de nouveaux produits pour favoriser la promotion d'opérateurs alternatifs comme les bureaux de poste, les coopératives d'épargne et de crédit ou les banques rurales, qui disposent de vastes réseaux accessibles aux pauvres et aux populations rurales;
- poursuivre la modernisation des systèmes de paiement par leur orientation vers le développement de nouvelles techniques de paiement, notamment l'exploitation du potentiel du « mobile banking » pour l'envoi et la réception des fonds des migrants par le téléphone mobile<sup>15</sup>.

#### - A l'endroit des Etats

 multiplier les études sur la migration et les envois de fonds des travailleurs, en vue d'une meilleure prise en compte dans le cadre de la formulation des politiques économiques;

<sup>15</sup> Cette mesure a été mise en œuvre Kenya depuis le début de l'année 2007 avec l'introduction du service monétaire mobile « M-Pesa » qui effectue plus de 70% des envois intra.

- utiliser de nouveaux instruments financiers, comme l'émission des « bons de la diaspora », pour capter les placements des ressortissants de la Zone basés à l'étranger, afin d'accroître leur contribution au financement des projets de développement dans l'Union;
- intensifier les partenariats entre les pays d'origine, les pays d'accueil des migrants et les bailleurs de fonds à travers la promotion des programmes de codéveloppement. Ces programmes devront faciliter la mobilisation des compétences des élites qualifiées des diasporas et le cofinancement de projets de développement initiés dans leurs régions d'origine par les associations de migrants.

#### CONCLUSION

L'enquête sur les envois de fonds des migrants dans les pays de l'UEMOA a permis d'améliorer la quantification des données relatives aux transferts des fonds et leur imputation dans les statistiques de la balance des paiements. Les flux publiés jusqu'à maintenant sont, du reste, largement sous-estimés puisqu'ils ne prennent pas en compte les transferts via les canaux informels. Les résultats de l'enquête ont aussi permis d'avoir une meilleure compréhension des circuits de transfert ainsi que la structure des motifs économiques qui sous-tendent les envois de fonds dans l'Union.

Cependant, le suivi et l'analyse du rôle des transferts de fonds des travailleurs migrants dans les économies africaines et de l'Union en particulier revêtent un enjeu pour la mise en œuvre des politiques de développement, au regard de l'ampleur croissante de ces flux. Ces ressources sont devenues, en effet, la première source de mobilisation de financements extérieurs dans l'UEMOA et constituent un important facteur de stabilité sociale, étant la principale source de revenu pour de nombreux ménages.

Afin de bénéficier amplement des avantages de ces ressources et de réduire la part qui transite par le secteur informel, des dispositions devraient être prises pour assurer le renforcement de l'attractivité des circuits de transferts formels. Les mesures à prendre, dans ce contexte, devraient se concentrer sur un meilleur accès aux services de transferts en les rapprochant des populations, un accroissement de la concurrence entre les offreurs, la sensibilisation et l'information sur les mécanismes de transferts à la disposition des travailleurs migrants.

L'amélioration des conditions de transferts pourrait également contribuer à augmenter les ressources dirigées vers les secteurs productifs. Les investissements dans les secteurs productifs constituent des soutiens à la croissance et une opportunité pour une implication accrue de la diaspora dans l'activité économique, le développement, voire un retour et une réinsertion réussie de certains migrants.



#### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

**Abdih, Yasser, Michael Gapen, Amine Mati et Ralph Chami. (2009),** « Fiscal Sustainability in Remittance-Dependent Economies. » Document de travail du FMI 09/190, Fonds monétaire international, Washington.

Acosta, Pablo, Nicole Baerg et Federico Mandelman. (2009), « Financial Development, Remittances, and Real Exchange Rate Appreciation. » Economic Review 94 (1), Banque fédérale de réserve d'Atlanta.

Adams, Richard H. et Alfredo Cuecuecha. (2010), « Remittances, Household Expenditure and Investment in Guatemala. » World Development.

http://class.povertylectures.com/AdamsCuecuechaRemittancesinGuatemala.pdf.

**Azam, J. P., and F. Gubert (2006),** « Migrants' Remittances and the Household in Africa : A Review of the Evidence. » Journal of African Economies (Supplément 2) : 426–62.

Banque Africaine de Développement (2008), « Les transferts des fonds des migrants, un enjeu de développement », Rapport d'étude.

**Banque de France (2008),** « les transferts de revenus des migrants : quel impact sur le développement économique et financier des pays d'Afrique subsaharienne », *Bulletin de la Banque de France • N° 173 • Mai-juin 2008.* 

**Beine, Michel, Frédéric Docquier et Maurice Schiff**. (2009), « International Migration, Transfers of Norms and Home Country Fertility. » Document de travail pour la recherche sur les politiques 4925, Washington.

**Bansak, Cynthia et Brian Chezum. (2009),** « How Do Remittances Affect Human Capital Formation of School-Age Boys and Girls? » American Economic Review 99 (2): 145–48.

Barajas, Adolfo, Ralph Chami, Connel Fullenkamp, Michael Gapen et Peter J. Montiel. (2009). « Do Workers' Remittances Promote Economic Growth? » Document de travail du FMI 09/153, Fonds monétaire international, Washington.

**Clemens, Michael et Gunilla Pettersson. (2006),** « New Data on African Health Professionals Abroad. » Document de travail 95. Centre pour le développement mondial.

Sanket (M.) et Dilip (R.) (2011), « Remittance markets in Africa », Directions in Developpement, Finance, The World Bank

Sanjeev (G.), Catherine (P.) et Smita (W.) (2007), « Impact of remittances on poverty and financial development in Sub-Saharan Africa », FMI, Working Paper, n° 07/38.

Sonia (P.) et Dilip (R.) (2011), « Diaspora for development in Africa », Overview, The World Bank.

**International Monetary Fund (2009),** International transaction in remittances, Guide for compilers and users.

International Monetary Fund (2011), Balance of Payments Statistics.

International Monetary Fund (2011), Direction of Trade Statistics.

International Monetary Fund (2011), International Financial Statistics.

Nations Unies (2011), « Trends in International Migrant Stock : The 2008 Revision »

OCDE 2006, « Perspectives des Migrations Internationales » SOPEMI, Edition 2005.

**World Bank (2005),** Global Development Finance, Mobilizing Finance and Managing Vulnerability.

World Bank (2009), Global Development Finance.

World Bank (2009), World Development Indicators.

World Bank (2011), Leveraging migration for Africa: Remittances, Skills, and Investements.

World Bank (2011), Migration and Remittances Factbook 2011.

#### LISTE DES ANNEXES

ANNEXE I : SYNTHESE DES RESULTATS DE L'ENQUETE SUR LES ENVOIS DE FONDS DES TRAVAILLEURS MIGRANTS AU SEIN DE L'UEMOA PAR PAYS

Annexe 1.1 : Synthèse des résultats du Bénin

Annexe 1.2 : Synthèse des résultats du Burkina

Annexe 1.3 : Synthèse des résultats de la Côte d'Ivoire

Annexe 1.4 : Synthèse des résultats de la Guinée-Bissau

Annexe 1.5 : Synthèse des résultats du Mali

Annexe 1.6 : Synthèse des résultats du Niger

Annexe 1.7 : Synthèse des résultats du Sénégal

Annexe 1.8 : Synthèse des résultats du Togo

ANNEXE II : ESTIMATION DES ENVOIS DE FONDS DES TRAVAILLEURS MIGRANTS DANS LE CADRE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS 2000-2011

Annexe 2.1 : Réception de fonds des travailleurs migrants par pays

Annexe 2.2: Evolution du solde courant hors dons de la balance des paiements

Annexe 2.3 : Evolution du solde courant hors dons de la balance des paiements (hors envoi de fonds des travailleurs migrants)

ANNEXE III : RESULTATS DE L'ENQUETE

Annexe 3.1 : Répartition des réceptions de fonds selon les canaux de transmission (%)

Annexe 3. 2 : Ventilation géographique des réceptions (%)

Annexe 3. 3 : Motifs économiques des réceptions (%)

Annexe 3. 4 : Répartition par catégorie socio-professionnelle des bénéficiaires (%)

Annexe 3. 5 : Répartition des émissions de fonds selon les canaux de transmission (%)

Annexe 3. 6 : Ventilation géographique des émissions (%)

Annexe 3. 7 : Motifs économiques des émissions (%)

Annexe 3. 8 : Répartition par catégorie socio-professionnelle des bénéficiaires (%)

ANNEXE IV : TERMES DE REFERENCE DE L'ENQUETE SUR LES ENVOIS DE FONDS DES TRAVAILLEURS MIGRANTS

ANNEXE V: QUESTIONNAIRE

ANNEXE VI: QUELQUES DEFINITIONS DES TERMES DU QUESTIONNAIRE

#### ANNEXE I : SYNTHESE DES RESULTATS DE L'ENQUETE PAR PAYS

Par pays la situation se présente comme suit.

#### Annexe 1.1 Bénin

Le traitement des données collectées fournit les principales indications résumées ci-après.

#### 1.1.1 Transferts recus

Les transferts reçus s'élèveraient à 139,0 milliards de FCFA en 2011. Ces transferts sont effectués suivant une fréquence plutôt régulière (77,3%) de façon mensuelle (38,4%) ou annuelle (31,0%).

Près du quart des transferts reçus plus exactement 22,7% ont transité par des circuits informels à travers notamment des commerçants, des hommes d'affaires ou par téléphone.

La plupart des fonds envoyés par la diaspora sont consacrés à l'investissement immobilier (23,0%), aux autres investissements « achats de champs, fonds de commerce, etc. » (28,1%) et à la consommation courante (29,6%).

Les ressources proviennent essentiellement de l'Afrique (62,7%) notamment du Nigeria (13,5%), du Gabon (8,7%), du Niger (8,5%), du Congo (6,2%), de l'Afrique du Sud (6,1%) et de la Côte d'Ivoire (5,3%). La France constitue néanmoins le principal pourvoyeur du Bénin en termes de transferts avec 20,1% de l'ensemble des transferts reçus.

Une part relativement importante des fonds reçus de la diaspora est destinée aux ménages dont les chefs exercent une profession libérale (41,9%) et dans une moindre mesure aux salariés (15,2%), aux inactifs (11,0%), aux artisans (10,0%) et aux élèves et étudiants (4,6%).

#### 1.1.2 Transferts émis

Les transferts émis se situeraient à 27,0 milliards de FCFA en 2011. Ils sont destinés principalement aux élèves et étudiants (47,8%), aux artisans (16,1%), aux autres professions libérales (14,0%) et aux salariés (11,0%).

Les fonds envoyés servent essentiellement à la consommation (43,6%) et à l'éducation (29,6%). Les fonds transmis par les canaux informels représentent 28,5% du montant total des émissions.

Ces ressources sont envoyées en direction de l'Afrique (62,2%), de l'Europe (21,0%) et de l'Amérique (14,0%). Les principaux pays africains de destination sont le Sénégal (8,3%), le Ghana (7,7%), le Niger (6,7%), le Gabon (5,6%) et la Côte d'Ivoire (5,0%). En Europe, les transferts sont destinés principalement à la France (17,8%) alors qu'en Amérique, ils sont orientés vers le Canada (10,6%).

# Annexe 1.2 Burkina

La synthèse des résultats se présentent comme suit :

Au titre de l'année 2011, le Burkina Faso à travers ses ménages a reçu au total 96,4 milliards contre un montant 10,6 milliards envoyés à l'extérieur, au titre des envois de fonds des travailleurs migrants.

# 1.2.1 Transferts reçus

Il ressort que le Burkina Faso est principalement constitué de ménages uniquement récepteurs (84,3%). Les ménages ayant reçu des fonds de l'extérieur du Burkina Faso sont constitués notamment des cultivateurs/éleveurs (29,2%), des élèves/étudiants (15,7%) et des commerçants (14,6%).

Les montants reçus proviennent en majorité de la Cote d'Ivoire (30,9%). Sur l'ensemble des sommes reçues, les transferts occasionnels représentent 55,4%, parmi lesquels 69,9% sont

destinés aux investissements immobiliers. Pour les ressources régulièrement reçues, les montants infra-annuels (mensuelle, trimestrielle et semestrielle) et annuels représentent respectivement 23,1% et 21,5%. L'enquête révèle également que le canal le plus utilisé pour la réception des fonds est celui des banques, postes et internet (74,4% des répondants).

Les transferts en réception sont destinés en général à la consommation courante (37,3%) et à l'investissement immobilier (25,7%).

# 1.2.2 Transferts émis

Les fonds sont envoyés en rythme infra-annuel (20,3%), de façon annuelle c'est-à-dire en une seule fois (36,6%) et occasionnellement (43,1%). Ces ressources transitent à travers essentiellement les canaux officiels (69,8%) et les transporteurs (22,4%), avec pour principales destinations le Reste du Monde (36,9%) et les autres pays de l'UEMOA (23,3%). Enfin, pour les ressources régulièrement envoyées, elles l'ont été en majorité pour des besoins d'éducation (60,2%).

# Annexe 1.3 Côte d'Ivoire

Les principaux résultats se présentent comme suit :

### 1.3.1 Transferts reçus

Les canaux par lesquels transitent les fonds en direction de la Côte d'Ivoire sont variés, mais dominés par les canaux formels que sont les banques, les sociétés de transfert. En effet, 90,8% des fonds reçus par les populations vivant en Côte d'Ivoire transitent par ces canaux formels contre 9,2% transitant par les canaux informels (voyageur, société de transport, commerçant, système fax et autres). En particulier, le système fax qui se développe de plus en plus permet la transmission de 6,5% de ces fonds.

Il faut cependant remarquer que les fonds en provenance des pays africains transitent pour 35,2% par le système informel, notamment par les sociétés de transport et le système fax (35,1%). Par contre, les fonds expédiés depuis les pays hors d'Afrique (particulièrement ceux d'Europe et d'Amérique avec la France et les Etats Unis) passent dans leur quasi totalité par le système formel, soit 96,2%.

Alors que les émetteurs de fonds de l'UEMOA, pour le système informel ont recours le plus souvent aux sociétés de transport (13,0%, du fait certainement de la proximité et de la liberté de circulation dans cet espace), ceux des autres pays d'Afrique ont recours pour plus de la moitié de leurs transferts (55,1% pour l'ensemble des autres pays africains sauf CEDEAO, et 28,2% pour les autres pays de la CEDEAO sauf UEMOA) au système fax.

Les besoins de consommation courante justifient 36,2% des transferts reçus, soit plus du tiers des fonds reçus et représentent donc les premiers motifs économiques de transfert de fonds en direction de la Côte d'Ivoire. Et ce motif justifie 39,2% des fonds reçus dans la ville d'Abidjan, 38,8% dans le département d'Aboisso, 31,8% dans le département de Bouaké et 25,4% dans le département de Soubré.

Les investissements immobiliers (29,3% des fonds reçus y sont consacrés) sont le second motif de transfert de fonds vers la Côte d'Ivoire. Viennent ensuite les évènements familiaux ou religieux (8,5%), l'éducation (8,2%), la santé (7,2%), les autres investissements (6,1%) tels que créer et/ou entretenir un champ, l'achat de fonds de commerce, la création d'entreprise. Une assez faible proportion de ces fonds est consacrée à l'épargne : 2,6%.

#### 1.3.2 Transferts émis

Les canaux par lesquels transitent les fonds sortant de la Côte d'Ivoire sont aussi variés mais restent toujours dominés par les circuits formels que sont les banques et les sociétés de transfert. Ce canal permet d'évacuer 69,7% des fonds envoyés depuis la Côte d'Ivoire contre 30,3% transitant par les canaux informels (voyageur, société de transport, commerçant, système fax et autres). En particulier, le système fax permet la transmission de 18,7% de ces fonds.

Il faut cependant noter que ce sont les fonds en direction des pays africains (principal destinataire) qui justifient l'importance du canal informel dans l'envoi des fonds. En effet, 32,8% des transferts vers ces pays passent par le système fax (20,3%), les sociétés de transport (5,8%), les voyageurs (3,9%) et les commerçants (2,8%), tandis qu'en direction des pays hors d'Afrique, les transferts sont opérés dans leur presque totalité par les banques et les sociétés de transfert, c'est-à-dire le système formel (99,6%), moins de 1% seulement passant par le système fax.

Tout comme pour les réceptions de fonds, la consommation courante explique la plus grande partie des émissions de fonds de la Côte d'Ivoire. En effet, près de la moitié (44,4%) de ces transferts sont destinés à ce motif économique. C'est dire que le comportement en termes de dépenses de consommation varie très peu d'un pays africain à un autre, puisque la majeure partie des fonds émis par les populations vivant en Côte d'Ivoire est destinée en grande partie à des pays africains, particulièrement ceux de l'espace UEMOA.

En outre, l'investissement immobilier passe pour le deuxième motif économique des transferts émis de la Côte d'ivoire avec le quart des transferts à y consacrer (25,3%). L'éducation occupe 10,1% de ces fonds émis, les évènements familiaux ou religieux, 7%; la santé, 4,3%; les autres investissements, 3,5%. L'épargne est encore reléguée au bas du tableau des motifs avec 2.2%.

#### Annexe 1.4 Guinée-Bissau

Le traitement des données collectées fournit les principales conclusions ci-après :

# 1.4.1 Transferts reçus

Le montant des envois de fonds reçus en 2010, dans les sept régions enquêtées, a été évalué à 29,1 milliards de FCFA, dont 22,0% emprunte les circuits informels des transferts. La proportion relativement importante des flux non formels s'explique par le faible niveau de développement du système bancaire, les coûts élevés pratiqués par les circuits formels, favorisant ainsi le recours aux canaux informels qui présentent des avantages plus souples selon l'étude.

Le continent européen représente la principale provenance de fonds, avec 83,3% des flux reçus, dont 19,3% transitent par les circuits informels. Il est suivi de l'Afrique avec 13,6% et des autres continents pour une part estimée à environ 3,1% du total global.

L'analyse des flux entrants selon les motifs économiques indique que près de la moitié (48,4%) des fonds reçus est destinée à la consommation courante des ménages. Les ressources consacrées aux dépenses de santé et d'éducation représentent respectivement 18,4% et 10,6% des transferts reçus. Une part relativement faible, estimée à 10,7%, est dirigée vers le secteur d'investissements, dont 8,0% aux investissements immobiliers. L'enquête révèle que plus de 52,3% de fonds reçus sont destinés aux personnes exerçant une activité génératrice de revenus, les inactifs ne reçoivent que 10,0% des flux. En outre, il ressort de l'enquête que 87,1% des transferts ont un caractère régulier.

# 1.4.2 Transferts émis

Les fonds des travailleurs migrants émis sont évalués à 10,3 milliards de FCFA dans les sept régions couvertes par l'enquête, dont 13,6% passent par les circuits informels. Ils sont destinés principalement aux élèves et étudiants qui reçoivent 68,8% des transferts émis. Le reliquat est destiné aux salariés (12,3%), aux inactifs (7,5%), aux artisans (4,6%) et aux indépendants (2,9%).

Les motifs économiques évoqués pour les fonds émis font ressortir une dominance pour la couverture des besoins de consommation courante (48,4%), d'éducation (26,8%) et aux événements familiaux (7,4%). Les motifs d'épargne et d'investissement s'expliquent respectivement par 4,4% et 3,1% des transferts émis.

Selon les résultats de l'enquête, à l'inverse des fonds reçus, les flux sortants sont destinés principalement au Brésil (34,7%), au Sénégal (21,3%) et au Portugal (11,5%), où une forte communauté bissau-guinéenne est installée.

#### Annexe 1.5 Mali

La situation se présente comme suit :

#### 1.5.1Transferts reçus

Les envois de fonds des migrants en réception sont estimés à 38.946 millions à Bamako et à 316.634 millions pour l'ensemble du Mali. Ces transactions sont effectuées en espèces avec une proportion de 42,0% des envois de fonds reçus qui transitent par le canal informel, notamment le système « Fax/téléphone » 16 qui achemine près du tiers des réceptions de fonds. Les bénéficiaires des fonds généralement de « profession libérale » reçoivent 37,2% des fonds. Ces ressources sont utilisées majoritairement pour la consommation (48,7%), l'investissement immobilier (16,7%) et les événements familiaux (15,0%). Les flux proviennent, en grande partie, de la France (48,6%), de l'Espagne (10,5%), des Etats-Unis (9,3%), des pays de l'UEMOA (8,7%) et du Congo (6,0%), pays généralement caractérisés par l'importance de la diapora malienne y résidente.

#### 1.5.2 Transferts émis

Les envois de fonds à l'émission sont estimés à 6.646 millions pour le District de Bamako et à 54.033 millions pour le Mali. Ces résultats sur les émissions ne reflètent pas les transferts des migrants puisque l'échantillon enquêté n'était pas composé spécifiquement des travailleurs immigrés résidant au Mali. Le canal informel est utilisé pour les émissions de fonds, à hauteur de 20,3%, avec 33,6% des montants émis par les personnes appartenant à la tranche d'âge de « 40-49 ans ». Les personnes de catégorie socio-professionnelle « profession libérale » et « salariés » émettent 68,4% des transferts. Les montants sont essentiellement destinés à l'éducation (55,6%), la consommation courante (24,9%), et aux « autres investissements » (5,6%). Les émissions de fonds sont à destination de la France (28,0%), la Chine (16,0%), les Etats-Unis (12,0%), le Sénégal (10,6%) et le Maroc (5,4%).

#### **Annexe 1.6 Niger**

Le traitement des données collectées fournit les principales conclusions ci-après :

# 1.6.1 Transferts reçus

Le montant total des transferts reçus courant l'année 2012 est estimé à 43,6 milliards de FCFA.

La part des transferts reçus selon le circuit formel ressort à 59,5%, soit 25,9 milliards de FCFA. Cependant, le circuit informel demeure un canal d'exécution des transferts relativement important malgré l'amélioration des services financiers offerts par les banques et les structures de microfinance, en partenariat avec les sociétés de transferts d'argent. En effet, environ deux ménages sur cinq préfèrent les circuits non formels, en particulier celui des voyageurs (27%).

Ces transferts sont destinés à des personnes exerçant une profession libérale (34,1%) et, dans une moindre mesure, aux inactifs (28,9%) et aux salariés (17,7%). Les élèves et les artisans se partagent respectivement 4,2% et 3,1% des transferts.

Les raisons économiques des transferts portent essentiellement sur le soutien à la consommation courante (52,1%). Les envois consacrés aux « autres investissements », notamment les achats de champs et la constitution de fonds de commerce, représentent 17,6% des transferts reçus. Une part plus faible est consacrée aux événements familiaux (8,0%) et à l'épargne (7,6%). Les investissements immobiliers ne représentent que 4,3% des envois de fonds.

Les transferts reçus sont dominés par ceux en provenance de la Côte d'Ivoire qui représentent 15% du total, suivis de ceux en provenance de la Belgique (14%) et du Nigeria (12%). La Côte

<sup>16</sup> Le système « fax/téléphone » consiste à regrouper les montants à transférer dans un point de collecte (généralement un commerce ou dans un foyer) et à redistribuer, par un intermédiaire dans le pays d'origine (généralement un commerçant) la somme aux bénéficiaires, après identification téléphonique.

d'Ivoire accueille, en effet, beaucoup d'immigrés nigériens, notamment ceux en provenance de la région de Tahoua.

#### 1.6.2 Transferts émis

Les résultats de l'enquête révèlent que près des trois quarts (72,1%) des transferts émis transitent par les canaux formels (les banques, la poste et les sociétés de transfert). Le recours aux services de voyageurs dans les envois de fonds représente 27,9%.

Près de la moitié (49,0%) des envois de fonds des travailleurs migrants sont orientés vers la consommation courante. L'éducation avec 23,6% est le deuxième poste d'importance. Les « Autres investissements » représentent le troisième poste d'importance avec 18,9% des transferts émis. Les parts transférées pour les raisons d'investissement, de santé, d'événements familiaux et d'épargne sont négligeables.

Le montant transféré vers le continent africain représente 79,6% de l'ensemble des fonds émis. Les fonds émis vers les pays membres de l'UEMOA sont les plus importants avec 51,8%. Outre les pays de l'UEMOA, les pays de l'Afrique de l'Ouest autres que ceux de l'Union bénéficient pour leur part de 7,9% des ressources. La deuxième destination des fonds émis vers le reste du monde est le continent américain avec 11,3% des flux totaux émis.

# Annexe 1.7 Sénégal

Les résultats définitifs de l'enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants se présentent comme suit :

#### 1.7.1 Transferts recus

Le montant des envois de fonds reçus en 2010, dans les trois régions (Dakar, Diourbel et Louga), a été évalué à 392,2 milliards de FCFA, dont 10,4% par le canal informel. La faible proportion des flux non formels, s'explique par la prépondérance des réceptions en provenance des pays industrialisés, où les conditions d'envois de fonds sont plus accessibles que dans les pays à faibles revenus.

Le continent européen fournit plus des quatre cinquième des fonds reçus (82,1%), dont 10,6% empruntent les circuits informels. Il est suivi de l'Afrique avec 9,8% et des Amérique pour une part estimée à environ 6,7% du total global.

L'analyse des flux entrants selon les motifs économiques indique qu'environ 70% des fonds reçus sont destinés à la consommation courante des ménages. La couverture des événements religieux vient en deuxième position avec 8,2% des flux, suivie des acquisitions immobilières (7,6%) et des soutiens scolaires et sanitaires (7,4%). Les motifs d'épargne et de financement d'investissements sont ressortis négligeables.

#### 1.7.2 Transferts émis

Les envois émis par les travailleurs migrants sont évalués à 50,9 milliards de FCFA dans les trois régions, dont 16,7% par les canaux informels. A l'inverse des fonds reçus, les flux sortants sont marqués par une forte domination de l'Europe, qui est destinataire de 72,6% des fonds, dont 61,4% pour la France. La place de ce pays s'explique essentiellement par la présence d'une forte communauté estudiantine sénégalaise.

Les motifs scolaires et la consommation courante dominent les émissions de fonds des travailleurs migrants à hauteur respectivement de 44,9% et de 38,7%. Les motifs d'autres événements et de ceux familiaux ou religieux s'expliquent respectivement par 12,6% et 3,1% des transferts émis.

Selon les résultats de l'enquête, les ressources sont essentiellement émises en direction de l'Europe (82,1%). L'Afrique Subsaharienne absorbe 6,6% des transferts émis alors que le continent américain, États-Unis et Canada principalement, totalisent 5,0% des envois.

# **Annexe 1.8 Togo**

L'exploitation des résultats fait ressortir les conclusions suivantes :

#### 1.8.1 Transferts recus

Sur la base des résultats de l'enquête, les flux de transferts reçus en 2011 par les ménages togolais sont évalués à 139,1 milliards. L'enquête estime à 86,7% la proportion des transferts transitant par les canaux formels ; soit un montant de 120,6 milliards. Les canaux informels acheminent, pour leur part, un flux de 18,5 milliards, soit un pourcentage de 13,3% des flux de transfert.

L'analyse selon l'orientation géographique des transferts reçus permet de dégager par ordre d'importance des réceptions de fonds que le continent européen alimente l'économie togolaise à hauteur de 51,6% des flux totaux de transfert de fonds en direction du Togo, le continent africain représente un peu plus du quart (27,7%), l'Amérique avec 18,5% des transferts reçus, ainsi que l'Asie et l'Océanie contribuent pour 2,1%.

Les motifs économiques prépondérants de transfert de fonds reçus sont les investissements immobiliers qui représentent 35,8% des montants reçus et la consommation courante avec 33,9%. Ces deux motifs sont suivis des dépenses de santé et d'éducation à hauteur de chacun 5,9% des transferts. L'épargne est le parent pauvre des motifs de transfert (moins de 1%).

#### 1.8.2 Transferts émis

Les résultats de l'enquête révèlent que plus des trois quarts (76,2%) des transferts émis transitent par les canaux formels (les banques, la poste et les sociétés de transfert), soit un montant de 17,7 milliards. Le recours aux services de voyageurs dans les envois de fonds représente 23,8%.

Presque la moitié (46,4%) des envois de fonds des travailleurs migrants sont orientés vers la consommation courante. Les « Autres investissements » demeure dans le cas des transferts émis le deuxième poste d'importance avec 17,6%. L'éducation (13,6%) vient en quatrième position après les autres événements familiaux qui totalisent 17,3%. Les parts transférées pour les raisons de santé, d'investissements immobiliers et d'épargne sont très négligeables.

Le montant transféré vers le continent africain représente 57,3% de l'ensemble des fonds émis. Les fonds émis vers les pays membres de l'UEMOA, pour un montant de 7,8 milliards soit 33,5% des fonds totaux émis, sont les plus importants. Outre les pays de l'UEMOA, les pays de la CEDEAO autres que ceux de l'Union bénéficient pour leur part de 2,7 milliards. La deuxième destination des fonds émis vers le reste du monde est le continent européen avec 37,7% des flux totaux émis. L'Allemagne, suivie de la France reçoivent respectivement 14,2% et 10,6% du total des fonds émis.



ANNEXE II : ESTIMATIONS DES ENVOIS DE FONDS DES TRAVAILLEURS MIGRANTS DANS LE CADRE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS 2000-2011

Tableau 2.1 : Réceptions de fonds des travailleurs migrants par les pays de l'Union (en milliards FCFA)

	2 000	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2011*
Bénin	57,3	57,0	48,8	28,8	28,6	72,3	97,4	112,2	89,4	57,9	63,0	66,9
En % du PIB	3,4	3,1	2,5	1,4	1,3	3,1	4,0	4,3	3,0	1,9	1,9	1,9
Burkina	44,5	32,0	36,6	26,5	21,1	26,1	36,7	36,6	38,1	39,7	52,4	50,8
En % du PIB	2,4	1,6	1,6	1,1	0,8	0,9	1,4	1,3	1,3	1,0	1,1	1,0
Côte d'Ivoire	30,0	30,7	68,0	81,9	102,7	102,7	113,9	123,4	116,0	60,3	148,5	93,4
En % du PIB	0,4	0,4	0,8	0,9	1,2	1,1	1,3	1,3	1,1	0,6	1,3	0,8
Guinée Bissau	1,6	2,0	12,1	12,4	14,2	10,3	13,3	20,6	22,1	23,1	21,7	15,0
En % du PIB	0,5	0,7	4,4	4,6	5,1	3,4	4,4	6,2	5,9	5,9	5,2	3,2
Mali	49,3	60,2	88,2	80,7	72,9	80,8	100,8	154,9	181,9	200,1	216,7	214,2
En % du PIB	2,6	2,7	3,9	3,3	2,8	2,8	3,1	4,5	4,6	4,7	4,7	4,3
Niger	3,2	10,1	6,1	6,7	22,6	24,0	25,7	20,5	23,8	28,5	42,9	33,4
En % du PIB	0,3	0,7	0,4	0,4	1,5	1,4	1,3	1,0	1,0	1,1	1,5	1,1
Sénégal	127,6	190,3	206,8	260,5	297,3	378,2	444,8	530,4	617,3	592,0	685,5	702,5
En % du PIB	3,8	5,3	5,6	6,5	7,0	8,2	9,1	9,8	10,3	9,8	10,8	10,3
Togo	11,2	37,8	60,3	74,6	81,0	86,6	104,6	121,0	135,0	141,6	149,1	176,8
En % du PIB	7,9	7,9	8,9	9,9	7,9	7,8	9,0	10,0	9,5	9,5	9,4	10,1
Union	323,1	420,1	526,9	572,0	640,5	781,1	937,1	1 119,5	1 223,5	1 143,2	1 379,8	1 353,0
En % du PIB	1,7	2,0	2,4	2,5	2,8	3,1	3,7	4,1	4,0	3,51	3,9	3,7

(\*) : Estimation Source : BCEAO

 $\overline{ \text{Tableau 2.2 : Evolution du solde courant hors dons de la balance des paiements } } \\ \text{(en milliards FCFA)}$ 

2 000	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2011*
-57,4	-53,6	-110,5	-192,5	-152,4	-127,5	-121,3	-263,2	-270,4	-355,0	-291,6	-344,4
-3,4	-2,9	-5,6	-9,3	-7,1	-5,5	-4,9	-10,0	-9,1	-11,4	-9,0	-10,0
-227,0	-213,3	-208,1	-213,4	-327,6	-392,3	-346,9	-363,4	-519,5	-325,0	-237,7	-243,2
-12,2	-10,3	-9,1	-8,6	-12,3	-13,6	-12,8	-12,9	-17,6	-8,2	-5,2	-5,0
-171,6	-44,1	535,1	171,2	125,1	21,0	250,1	-120,2	59,5	502,3	164,2	1 153,9
-2,2	-2,4	27,3	8,3	5,8	0,9	10,2	-4,6	2,0	16,2	5,1	33,5
14,0	-8,2	-0,9	-0,2	-4,7	-10,7	-31,1	-31,6	-29,3	-50,9	-44,4	-19,6
4,7	-2,9	-0,3	-0,1	-1,7	-3,5	-10,3	-9,5	-7,8	-13,0	-10,6	-4,2
-181,2	-227,3	-103,7	-157,5	-249,4	-275,9	-158,3	-308,2	-501,2	-361,1	-644,3	-574,5
-9,6	-10,3	-4,6	-6,4	-9,5	-9,5	-4,9	-9,0	-12,8	-8,5	-13,8	-11,5
-75,6	-67,7	-114,9	-127,1	-148,5	-202,8	-182,7	-195,9	-347,3	-625,4	-608,8	-738,8
-6,4	-5,0	-8,0	-8,3	-9,7	-11,4	-9,6	-9,5	-14,4	-24,7	-21,7	-24,6
-236,6	-179,9	-220,9	-253,8	-289,6	-368,7	-460,0	-681,4	-882,1	-449,4	-349,4	-557,4
-7,1	-5,0	-5,9	-6,4	-6,8	-8,0	-9,4	-12,6	-14,7	-7,5	-5,5	-8,2
-99,4	-124,0	-97,0	-94,1	-118,7	-255,6	-108,5	-120,1	-118,2	-106,2	-121,6	-184,7
-10,8	-12,7	-9,5	-9,7	-11,6	-23,0	-9,4	-9,9	-8,3	-7,1	-7,7	-10,6
-1 034,9	-918,0	-320,8	-867,4	-1 165,6	-1 612,5	-1 158,6	-2 084,0	-2 608,5	-1 770,7	-2 133,5	-1 508,7
-5,5	-4,5	-1,5	-3,8	-5,0	-6,5	-4,5	-7,6	-8,6	-5,4	-6,1	-4,1
	-57,4 -3,4 -227,0 -12,2 -171,6 -2,2 14,0 4,7 -181,2 -9,6 -75,6 -6,4 -236,6 -7,1 -99,4 -10,8 -1 034,9	-57,4	-57,4	-57,4         -53,6         -110,5         -192,5           -3,4         -2,9         -5,6         -9,3           -227,0         -213,3         -208,1         -213,4           -12,2         -10,3         -9,1         -8,6           -171,6         -44,1         535,1         171,2           -2,2         -2,4         27,3         8,3           14,0         -8,2         -0,9         -0,2           4,7         -2,9         -0,3         -0,1           -181,2         -227,3         -103,7         -157,5           -9,6         -10,3         -4,6         -6,4           -75,6         -67,7         -114,9         -127,1           -6,4         -5,0         -8,0         -8,3           -236,6         -179,9         -220,9         -253,8           -7,1         -5,0         -5,9         -6,4           -99,4         -124,0         -97,0         -94,1           -10,8         -12,7         -9,5         -9,7           -1034,9         -918,0         -320,8         -867,4	-57,4         -53,6         -110,5         -192,5         -152,4           -3,4         -2,9         -5,6         -9,3         -7,1           -227,0         -213,3         -208,1         -213,4         -327,6           -12,2         -10,3         -9,1         -8,6         -12,3           -171,6         -44,1         535,1         171,2         125,1           -2,2         -2,4         27,3         8,3         5,8           14,0         -8,2         -0,9         -0,2         -4,7           -181,2         -227,3         -103,7         -157,5         -249,4           -9,6         -10,3         -4,6         -6,4         -9,5           -75,6         -67,7         -114,9         -127,1         -148,5           -6,4         -5,0         -8,0         -8,3         -9,7           -236,6         -179,9         -220,9         -253,8         -289,6           -7,1         -5,0         -5,9         -6,4         -6,8           -99,4         -124,0         -97,0         -94,1         -118,7           -10,8         -12,7         -9,5         -9,7         -11,6           -1034,9 <td< td=""><td>-57,4         -53,6         -110,5         -192,5         -152,4         -127,5           -3,4         -2,9         -5,6         -9,3         -7,1         -5,5           -227,0         -213,3         -208,1         -213,4         -327,6         -392,3           -12,2         -10,3         -9,1         -8,6         -12,3         -13,6           -171,6         -44,1         535,1         171,2         125,1         21,0           -2,2         -2,4         27,3         8,3         5,8         0,9           14,0         -8,2         -0,9         -0,2         -4,7         -10,7           -4,7         -2,9         -0,3         -0,1         -1,7         -3,5           -181,2         -227,3         -103,7         -157,5         -249,4         -275,9           -9,6         -10,3         -4,6         -6,4         -9,5         -9,5           -75,6         -67,7         -114,9         -127,1         -148,5         -202,8           -6,4         -5,0         -8,0         -8,3         -9,7         -11,4           -236,6         -179,9         -220,9         -253,8         -289,6         -368,7</td><td>-57,4         -53,6         -110,5         -192,5         -152,4         -127,5         -121,3           -227,0         -213,3         -208,1         -213,4         -327,6         -392,3         -346,9           -12,2         -10,3         -9,1         -8,6         -12,3         -13,6         -12,8           -171,6         -44,1         535,1         171,2         125,1         21,0         250,1           -2,2         -2,4         27,3         8,3         5,8         0,9         10,2           14,0         -8,2         -0,9         -0,2         -4,7         -10,7         -31,1           -4,7         -2,9         -0,3         -0,1         -1,7         -3,5         -10,3           -181,2         -227,3         -103,7         -157,5         -249,4         -275,9         -158,3           -9,6         -10,3         -4,6         -6,4         -9,5         -9,5         -4,9           -75,6         -67,7         -114,9         -127,1         -148,5         -202,8         -182,7           -6,4         -5,0         -8,0         -8,3         -9,7         -11,4         -9,6           -236,6         -179,9         -220,9</td><td>-57,4         -53,6         -110,5         -192,5         -152,4         -127,5         -121,3         -263,2           -3,4         -2,9         -5,6         -9,3         -7,1         -5,5         -4,9         -10,0           -227,0         -213,3         -208,1         -213,4         -327,6         -392,3         -346,9         -363,4           -12,2         -10,3         -9,1         -8,6         -12,3         -13,6         -12,8         -12,9           -171,6         -44,1         535,1         171,2         125,1         21,0         250,1         -120,2           -2,2         -2,4         27,3         8,3         5,8         0,9         10,2         -4,6           14,0         -8,2         -0,9         -0,2         -4,7         -10,7         -31,1         -31,6           -4,7         -2,9         -0,3         -0,1         -1,7         -3,5         -10,3         -9,5           -181,2         -227,3         -103,7         -157,5         -249,4         -275,9         -158,3         -308,2           -9,6         -10,3         -4,6         -6,4         -9,5         -9,5         -4,9         -9,0           -75,6</td></td<> <td>-57,4         -53,6         -110,5         -192,5         -152,4         -127,5         -121,3         -263,2         -270,4         -9,1         -9,3         -7,1         -5,5         -4,9         -10,0         -9,1         -9,1         -9,1         -36,6         -12,3         -346,9         -363,4         -519,5         -17,6         -12,8         -12,9         -17,6         -12,8         -12,9         -17,6         -17,6         -12,8         -12,9         -17,6         -17,6         -12,8         -12,9         -17,6         -17,6         -17,6         -12,8         -12,9         -17,6         -17,6         -17,6         -12,8         -12,9         -17,6         -17,6         -12,8         -12,9         -17,6         -27,3         -17,6         -17,7         -17,6         -27,7         -17,6         -27,8         -17,3         -17,7         -17,6         &lt;</td> <td>-57,4         -53,6         -110,5         -192,5         -152,4         -127,5         -121,3         -263,2         -270,4         -355,0         -11,4           -227,0         -213,3         -208,1         -213,4         -327,6         -392,3         -346,9         -363,4         -519,5         -325,0           -17,6         -44,1         535,1         171,2         125,1         21,0         250,1         -12,0         59,5         502,3           -2,2         -2,4         27,3         8,3         5,8         0,9         10,2         -4,6         2,0         16,2           14,0         -8,2         -0,9         -0,2         -4,7         -10,7         -31,1         -31,6         -29,3         -50,9           -181,2         -2,27,3         -10,3         -0,1         -1,7         -3,5         -10,3         -9,5         -7,8         -13,0           -181,2         -227,3         -103,7         -157,5         -249,4         -275,9         -158,3         -308,2         -501,2         -361,1           -9,6         -10,3         -4,6         -6,4         -9,5         -9,5         -4,9         -9,0         -12,8         -8,5           -75,6</td> <td>-57,4         -53,6         -110,5         -192,5         -152,4         -127,5         -121,3         -263,2         -270,4         -355,0         -291,6         -9,0           -227,0         -213,3         -208,1         -213,4         -327,6         -392,3         -346,9         -363,4         -519,5         -325,0         -237,7           -12,2         -10,3         -9,1         -8,6         -12,3         -13,6         -12,8         -12,9         -17,6         -8,2         -5,2           -171,6         -44,1         535,1         171,2         125,1         21,0         250,1         -120,2         59,5         502,3         164,2           -2,2         -2,4         27,3         8,3         5,8         0,9         10,2         -4,6         2,0         16,2         5,1           14,0         -8,2         -0,9         -0,2         -4,7         -10,7         -31,1         -31,6         -29,3         -50,9         -44,4           -181,2         -2,2         -0,3         -0,1         -1,7         -3,5         -10,3         -9,5         -7,8         -13,0         -10,6           -181,2         -227,3         -10,3         -4,6         -6,4</td>	-57,4         -53,6         -110,5         -192,5         -152,4         -127,5           -3,4         -2,9         -5,6         -9,3         -7,1         -5,5           -227,0         -213,3         -208,1         -213,4         -327,6         -392,3           -12,2         -10,3         -9,1         -8,6         -12,3         -13,6           -171,6         -44,1         535,1         171,2         125,1         21,0           -2,2         -2,4         27,3         8,3         5,8         0,9           14,0         -8,2         -0,9         -0,2         -4,7         -10,7           -4,7         -2,9         -0,3         -0,1         -1,7         -3,5           -181,2         -227,3         -103,7         -157,5         -249,4         -275,9           -9,6         -10,3         -4,6         -6,4         -9,5         -9,5           -75,6         -67,7         -114,9         -127,1         -148,5         -202,8           -6,4         -5,0         -8,0         -8,3         -9,7         -11,4           -236,6         -179,9         -220,9         -253,8         -289,6         -368,7	-57,4         -53,6         -110,5         -192,5         -152,4         -127,5         -121,3           -227,0         -213,3         -208,1         -213,4         -327,6         -392,3         -346,9           -12,2         -10,3         -9,1         -8,6         -12,3         -13,6         -12,8           -171,6         -44,1         535,1         171,2         125,1         21,0         250,1           -2,2         -2,4         27,3         8,3         5,8         0,9         10,2           14,0         -8,2         -0,9         -0,2         -4,7         -10,7         -31,1           -4,7         -2,9         -0,3         -0,1         -1,7         -3,5         -10,3           -181,2         -227,3         -103,7         -157,5         -249,4         -275,9         -158,3           -9,6         -10,3         -4,6         -6,4         -9,5         -9,5         -4,9           -75,6         -67,7         -114,9         -127,1         -148,5         -202,8         -182,7           -6,4         -5,0         -8,0         -8,3         -9,7         -11,4         -9,6           -236,6         -179,9         -220,9	-57,4         -53,6         -110,5         -192,5         -152,4         -127,5         -121,3         -263,2           -3,4         -2,9         -5,6         -9,3         -7,1         -5,5         -4,9         -10,0           -227,0         -213,3         -208,1         -213,4         -327,6         -392,3         -346,9         -363,4           -12,2         -10,3         -9,1         -8,6         -12,3         -13,6         -12,8         -12,9           -171,6         -44,1         535,1         171,2         125,1         21,0         250,1         -120,2           -2,2         -2,4         27,3         8,3         5,8         0,9         10,2         -4,6           14,0         -8,2         -0,9         -0,2         -4,7         -10,7         -31,1         -31,6           -4,7         -2,9         -0,3         -0,1         -1,7         -3,5         -10,3         -9,5           -181,2         -227,3         -103,7         -157,5         -249,4         -275,9         -158,3         -308,2           -9,6         -10,3         -4,6         -6,4         -9,5         -9,5         -4,9         -9,0           -75,6	-57,4         -53,6         -110,5         -192,5         -152,4         -127,5         -121,3         -263,2         -270,4         -9,1         -9,3         -7,1         -5,5         -4,9         -10,0         -9,1         -9,1         -9,1         -36,6         -12,3         -346,9         -363,4         -519,5         -17,6         -12,8         -12,9         -17,6         -12,8         -12,9         -17,6         -17,6         -12,8         -12,9         -17,6         -17,6         -12,8         -12,9         -17,6         -17,6         -17,6         -12,8         -12,9         -17,6         -17,6         -17,6         -12,8         -12,9         -17,6         -17,6         -12,8         -12,9         -17,6         -27,3         -17,6         -17,7         -17,6         -27,7         -17,6         -27,8         -17,3         -17,7         -17,6         <	-57,4         -53,6         -110,5         -192,5         -152,4         -127,5         -121,3         -263,2         -270,4         -355,0         -11,4           -227,0         -213,3         -208,1         -213,4         -327,6         -392,3         -346,9         -363,4         -519,5         -325,0           -17,6         -44,1         535,1         171,2         125,1         21,0         250,1         -12,0         59,5         502,3           -2,2         -2,4         27,3         8,3         5,8         0,9         10,2         -4,6         2,0         16,2           14,0         -8,2         -0,9         -0,2         -4,7         -10,7         -31,1         -31,6         -29,3         -50,9           -181,2         -2,27,3         -10,3         -0,1         -1,7         -3,5         -10,3         -9,5         -7,8         -13,0           -181,2         -227,3         -103,7         -157,5         -249,4         -275,9         -158,3         -308,2         -501,2         -361,1           -9,6         -10,3         -4,6         -6,4         -9,5         -9,5         -4,9         -9,0         -12,8         -8,5           -75,6	-57,4         -53,6         -110,5         -192,5         -152,4         -127,5         -121,3         -263,2         -270,4         -355,0         -291,6         -9,0           -227,0         -213,3         -208,1         -213,4         -327,6         -392,3         -346,9         -363,4         -519,5         -325,0         -237,7           -12,2         -10,3         -9,1         -8,6         -12,3         -13,6         -12,8         -12,9         -17,6         -8,2         -5,2           -171,6         -44,1         535,1         171,2         125,1         21,0         250,1         -120,2         59,5         502,3         164,2           -2,2         -2,4         27,3         8,3         5,8         0,9         10,2         -4,6         2,0         16,2         5,1           14,0         -8,2         -0,9         -0,2         -4,7         -10,7         -31,1         -31,6         -29,3         -50,9         -44,4           -181,2         -2,2         -0,3         -0,1         -1,7         -3,5         -10,3         -9,5         -7,8         -13,0         -10,6           -181,2         -227,3         -10,3         -4,6         -6,4

(\*) : Estimation Source : BCEAO

 $\label{thm:constraint} \textbf{Tableau 2.3: Evolution du solde courant hors dons (hors envoi des fonds des travailleurs migrants)} \\ \text{ (en milliards FCFA)}$ 

	2 000	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2011*
Bénin	-114,7	-110,6	-159,2	-221,2	-181,0	-199,8	-218,6	-375,4	-359,8	-412,9	-354,5	-411,3
En % du PIB	-6,8	-6,0	-8,1	-10,7	-8,5	-8,7	-8,9	-14,2	-12,1	-13,3	-10,9	-11,9
Burkina	-271,4	-245,3	-244,7	-239,9	-348,6	-418,4	-383,5	-400,0	-557,6	-364,6	-290,0	-294,0
En % du PIB	-14,6	-11,9	-10,7	-9,7	-13,1	-14,5	-14,1	-14,2	-18,9	-9,3	-6,4	-6,0
Côte d'Ivoire	-201,6	-74,8	467,1	89,2	22,4	-81,7	136,2	-243,6	-56,5	442,0	15,7	1 060,5
En % du PIB	-2,6	-0,9	5,4	1,0	0,3	-0,9	1,5	-2,6	-0,5	4,1	0,1	9,3
Guinée Bissau	12,4	-10,2	-13,0	-12,6	-18,9	-21,0	-44,4	-52,2	-51,4	-74,0	-66,1	-34,6
En % du PIB	4,2	-3,6	-4,7	-4,6	-6,8	-7,0	-14,7	-15,8	-13,6	-18,9	-15,8	-7,4
Mali	-230,5	-287,4	-191,9	-238,2	-322,3	-356,7	-259,1	-463,1	-683,1	-561,3	-860,9	-788,7
En % du PIB	-12,2	-13,0	-8,6	-9,7	-12,2	-12,3	-8,1	-13,5	-17,5	-13,3	-18,5	-15,7
Niger	3,2	66,5	74,6	76,0	89,2	134,1	92,3	118,6	141,9	142,9	143,9	144,9
En % du PIB	0,3	4,9	5,2	5,0	5,8	7,5	4,8	5,8	5,9	5,6	5,1	4,8
Sénégal	-364,2	-370,2	-427,7	-514,3	-586,9	-746,9	-904,8	-1 211,8	-1 499,4	-1 041,4	-1 034,9	-1 259,9
En % du PIB	-10,9	-10,4	-11,5	-12,9	-13,9	-16,3	-18,5	-22,4	-25,0	-17,3	-16,3	-18,5
Togo	-110,6	-161,8	-157,4	-168,7	-199,7	-342,3	-213,1	-241,1	-253,2	-247,8	-270,7	-361,5
En % du PIB	-12,0	-16,6	-15,3	-17,3	-19,5	-30,7	-18,4	-19,9	-17,8	-16,6	-17,1	-20,7
Union	-1 357,9	-1 338,1	-847,7	-1 439,4	-1 806,1	-2 393,6	-2 095,7	-3 203,5	-3 832,0	-2 913,9	-3 513,3	-2 861,8
En % du PIB	-7,2	-6,5	-3,9	-6,3	-7,8	-9,6	-8,2	-11,7	-12,6	-8,9	-10,0	-7,8

(\*) : Estimation Source : BCEAO ANNEXE III : RESULTATS DE L'ENQUETE

Annexe 3. 1 : Ventilation selon les canaux de transmission - Réception (%)

Mode	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée- Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Ensemble
Formel	77,3	74,4	90,8	78,0	58,0	59,5	89,6	87,7	82,6
Informel	22,7	25,6	9,2	22,0	42,0	40,5	10,4	12,3	17,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BCEAO

Annexe 3. 2 : Ventilation géographique des réceptions (%)

Mode	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée- Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Ensemble
Europe	29,2	32,0	52,7	83,3	62,6	30,7	82,1	51,7	66,1
Zone euro	21,9	25,9	37,0	73,2	62,6	28,8	77,6	18,9	57,7
France	20,1	9,4	32,8	11,5	48,6	3,6	20,8	13,1	24,0
Espagne	0,9			16,3	10,5	0,2	12,0	1,4	7,9
Portugal	0,0			45,4			0,0	0,0	0,7
Italie	0,9	11,5	4,2	0,0	1,3		44,8	4,4	23,9
Autres pays Européens	7,3		15,7	10,1	0,0	1,9	4,5	22,8	7,1
Asie	0,5	0,3	0,5	0,5	0,3	3,8	0,3	2,1	0,6
Afrique	62,7	46,9	17,2	13,6	23,5	61,5	9,8	27,8	20,9
Afrique de l'Ouest	32,9	40,9	9,0	7,8	10,1	48,3	2,5	13,4	10,2
UEMOA	16,9	39, 2	8,3	1,7	8,7	32,1	2,3	10,1	7,8
Autres pays d'Afrique	29,8	6,0	8,2	5,8	13,4	13,2	7,3	14,4	10,7
CEMAC	18,1	2,5			11,0	6,5	4,3	12,7	6,6
Amérique	6,9	16,3	14,0	1,6	9,7	3,7	6,6	17,9	9,3
Autres	0,7	4,5	15,6	1,0	3,9	0,3	1,2	0,5	3,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BCEAO

Annexe 3. 3 : Motifs économiques des réceptions (%)

Motif Economique	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée- Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Ensemble
Consommation courante	29,6	37,3	36,2	48,0	48,7	52,1	69,8	33,9	54,6
Santé	4,2	2,2	7,2	18,0	4,2	2,8	1,3	5,9	3,4
Education	6,2	15,0	8,2	11,0	5,2	0,7	6,1	5,9	6,4
Investissement immobilier	23,0	25,7	29,3	8,0	16,7	4,3	7,6	35,6	15,8
Autres investissements	28,1	16,3	6,1	3,0	2,4	17,6	1,2	8,6	5,5
Epargne, tontine	0,8	1,5	2,6	2,0	3,7	7,6	0,5	0,8	1,5
Evénements familiaux / religieux	7,0	1,7	8,5	6,0	15,0	8,0	8,2	7,1	8,7
Autres	1,1	0,3	2,0	4,0	4,1	6,9	5,3	2,2	4,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BCEAO

Annexe 3. 4 : Catégorie socio professionnelle des bénéficiaires (%)

Catégorie	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée- Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Ensemble
Profession libérale sauf artisans	41,9	7,8	25,9	32,7	37,2	34,1	32,8	25,6	31,7
Salarié	15,2	17,4	12,4	8,2	9,5	17,7	10,9	11,9	11,6
Artisans (mécaniciens, soudeur, menuisier,)	10,0	7,4	9,7	11,4	3,4	3,1	4,4	23,5	7,5
Elèves/Etudiants	4,6	15,7	10,8	25,5	10,0	4,2	6,1	11,3	8,2
Inactif	11,0	4,1	14,4	10,0	17,1	28,9	30,9	5,3	21,7
Autres	17,3	47,6	26,8	12,2	22,8	12,0	14,9	22,4	19,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BCEAO

Annexe 3. 5 : Canaux de transmission – Emission (%)

Mode	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée- Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Ensemble
Formel	71,5	69,8	69,7	86,0	79,7	72,1	83,3	77,6	72,5
Informel	28,5	30,2	30,3	14,0	20,3	27,9	16,7	22,4	27,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BCEAO

Annexe 3. 6 : Ventilation géographique des émissions (%)

Pays	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée- Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Ensemble
Europe	21,0	21,0	4,5	20,0	36,5	2,3	72,7	37,1	17,4
Zone euro	17,8	14,0	4,5	14,3	34,5	2,3	72,7	18,3	15,8
France	17,8	8,2	4,2	0,4	28,0	0,0	61,4	11,0	13,0
Espagne	0,0			2,4		0,0	4,8	0,0	0,5
Portugal	0,0			11,5			0,0	0,0	0,1
Italie	0,0	3,1	0,3	0,0			6,5	7,3	1,4
Autres pays Européens	3, 2	7,0	0,0	5,7	2,0	0,0	0,0	18,8	1,7
Asie	3,0	2,0		0,0	18,5	6,8	15,7	0,1	3,4
Afrique	62,2	52,2	92,2	45,2	27,9	79,6	6,6	57,3	72,2
Afrique de l'Ouest	46,5	46,2	80,6	30,2	20,3	60,3	3,7	45,2	61,8
UEMOA	29,5	36,4	62,9	21,3	18,1	51,8	0,6	32,9	47,8
Autres pays d'Afrique	15,7	6,0	11,6	15,0	7,6	19,3	2,9	12,1	10,4
CEMAC	9,5				2,3	0,0	0,0	5,8	0,9
Amérique	14,0	12,5	2,7	34,7	14,1	11,3	5,0	4,9	5,5
Autres	1,4	12,3	0,4	0,1	3,0	0,0	0,0	0,0	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BCEAO

Annexe 3. 7 : Motifs économiques des émissions (%)

Motif Economique	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée- Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Ensemble
Consommation courante	43,6	12,3	44,4	48,5	24,9	48,5	38,7	46,4	40,4
Santé	5,1	0,8	4,3	6,4	2,6	3,3	0,7	1,1	3,5
Education	29,8	60,2	10,7	26,8	55,6	23,6	44,9	13,6	22,3
Investissement immobilier	2,8	0,0	25,3	3,1	4,6	0,0	0,0	0,8	16,5
Autres investissements	6,7	25,0	3,5	1,0	5,6	18,9	0,0	17,6	5,8
Epargne, tontine	2,2	0,5	2,2	4,4	0,7	0,1	0,0	0,0	1,6
Evénements familiaux / religieux	1,9	0,1	7,0	7,4	0,8	2,6	3,1	3,2	5,2
Autres	7,9	1,1	2,7	2,7	5,2	3,0	12,6	17,3	4,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BCEAO

Annexe 3. 8 : Catégorie socio professionnelle des bénéficiaires (%)

Catégorie	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée- Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Ensemble
Profession libérale sauf artisans	14,0	7,4	29,2	2,9	33,5	66,7	28,6	46,6	28,4
Salarié	11,0	20,5	20,5	12,3	34,9	11,5	16,7	6,2	19,8
Artisans (mécaniciens, soudeur, menuisier,)	16,1	6,0	16,6	4,6	17,6	15,0	14,6	26,2	16,0
Elèves/Etudiants	47,8	2,8	3,3	68,8	4,0	0,8	18,7	3,2	7,7
Inactif	3,6	3,6	4,1	7,5	8,3	2,5	4,3	0,3	4,2
Autres	7,5	59,7	26,3	3,9	1,6	3,5	17,1	17,4	23,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BCEAO

# ANNEXE IV : TERMES DE REFERENCES ET QUESTIONNAIRE DE L'ENQUETESUR LES ENVOIS DE FONDS DES TRAVAILLEURS MIGRANTS

#### 4.1 - JUSTIFICATION

Les envois de fonds des travailleurs migrants en direction de l'Afrique subsaharienne ont connu une accélération constante au cours de ces dernières années. Ils sont estimés par la Banque mondiale à 6,5% du total des transferts des travailleurs migrants vers les pays en développement et représentent 2,2% du PIB de cette partie du continent en 2009.

Dans les économies de l'UEMOA, les fonds reçus des travailleurs migrants ont quasiment quadruplé entre 2000 et 2008, passant de 323,1 milliards de FCFA à 1.223,5 milliards <sup>17</sup>. Rapportés au PIB, ils ont gagné 2,2 points de pourcentage sur la période pour atteindre 3,9% en 2008, soit une moyenne de 2,9% par an sur la période. Par pays, cette proportion varie de 0,9% (Côte d'Ivoire, Niger) à 8,8% (Togo). Elle est estimée à 2,9% au Bénin, 1,3% au Burkina, 3,9% en Guinée-Bissau, 3,4% au Mali et 7,3% au Sénégal.

Les entrées de fonds des travailleurs migrants dans l'UEMOA se sont repliées en 2009 de 11,8% pour s'établir à 1.078,6 milliards, soit 3,3% du PIB. Ce recul est essentiellement imputable aux répercussions de la crise financière sur les économies d'accueil des travailleurs migrants, avec notamment un accroissement massif du chômage.

Ces estimations, effectuées par la BCEAO dans le cadre de la confection de la balance des paiements, constituent la principale source d'informations sur les envois de fonds des travailleurs migrants. Elles ont été établies sur la base des informations fournies sur les transferts bancaires, les flux recensés auprès des sociétés de transferts d'argent (banques, postes et sociétés de transfert rapide d'argent), ainsi que les statistiques sur les billets étrangers appréhendées à travers les opérations de change manuel.

Cette approche présente toutefois des limites qui sont afférentes notamment :

à l'existence d'un biais lié au fait que les motifs économiques des transferts bancaires et électroniques ne sont pas toujours clairs. Les chiffres communiqués par les Sociétés de Transfert d'Argent ne correspondent pas dans leur intégralité à des envois de fonds des travailleurs migrants ;

à la faiblesse, voire l'absence de prise en compte des transferts effectués par les canaux non formels. Ce qui se traduit par une sous estimation des fonds envoyés par les travailleurs migrants, eu égard à la proportion importante des transferts informels. A titre illustratif, une étude de la Banque Africaine de Développement (BAD¹8), réalisée en 2008, a conclu que les fonds expédiés par les canaux non officiels représentaient en 2005, respectivement 73,0% et 46,0% du total des transferts des travailleurs migrants reçus par le Mali et le Sénégal.

Le niveau important des transferts transitant par les canaux informels (porteurs, fax <sup>19</sup>, nature, etc.), singulièrement dans les pays africains, est lié principalement au coût relativement élevé des transferts par le circuit formel, ainsi qu'à leur faible degré de bancarisation et de développement du système financier.

Pour pallier ces insuffisances, il est proposé de mener une enquête auprès des populations, aux fins de recueillir des données supplémentaires pouvant permettre d'affiner les estimations effectuées par la BCEAO. Il est notamment attendu de l'enquête, des informations sur les motifs économiques des transferts, ainsi que la part des montants reçus ou émis en dehors

<sup>17</sup> Données issues des statistiques de balance des paiements établies essentiellement à partir des informations recueillies auprès des opérateurs officiels (banques, sociétés de transferts rapides, postes).

<sup>18</sup> BAD (2008), les transferts des fonds des migrants, un enjeu de développement, rapport d'étude.

<sup>19</sup> Le système « fax » consiste à regrouper les montants à transférer dans un point de collecte (généralement un commerce ou dans un foyer) et à redistribuer, par un intermédiaire dans le pays d'origine (généralement un commerçant) la somme aux bénéficiaires, après identification téléphonique. C'est un système de transfert assez rapide, de moitié moins coûteux en général que les transferts par voie officielle, mais plus risqué, en raison de l'absence de documents écrits.

des circuits formels.

#### 4.2 - OBJECTIFS

L'objectif principal de l'enquête est de collecter les informations pouvant permettre une meilleure estimation des envois de fonds des travailleurs migrants, afin d'améliorer la production des statistiques de la balance des paiements des pays de l'UEMOA.

De facon spécifique, l'enquête vise :

- à améliorer la mesure du niveau des transferts des travailleurs migrants;
- à cerner la part des montants émis ou reçus des travailleurs migrants transitant par les canaux informels;
- et à mieux appréhender l'utilisation de ces fonds.

#### 4.3 - METHODOLOGIE

Après les travaux réalisés en 2010 relatifs au démarrage de la phase pilote au Sénégal, en relation avec la Direction Nationale de la BCEAO pour le Sénégal, il est retenu de l'étendre à tous les pays de l'Union. Les zones géographiques à enquêter devraient se situer aussi bien dans les zones urbaines que rurales.

L'enquête aura pour population cible les ménages. Deux approches peuvent être envisagées :

- la constitution d'un échantillon à partir d'une base de données éventuellement disponible, permettant d'identifier les ménages bénéficiaires de ces revenus. A cet égard, les informations collectées par les Instituts Nationaux de Statistiques (INS) à partir des enquêtes ménages seront examinées;
- la constitution d'un échantillon aléatoire à partir des clients des sociétés de transferts d'argent par lesquelles transitent une bonne partie des envois de fonds des travailleurs migrants, ainsi que des ménages ayant recours aux voies informelles. Il pourrait s'agir pour cette dernière catégorie de ménages d'identifier la clientèle de certains commerçants reconnus comme des acteurs dans les circuits de transferts non formels. Cette démarche pourrait permettre de pallier l'absence d'une base de sondage sur les bénéficiaires et les expéditeurs.

Au regard de l'expérience menée au Sénégal, la première approche pourrait être privilégiée pour des raisons d'ordre opérationnel. Toutefois, les Directions Nationales qui auraient des difficultés d'application pourraient examiner les modalités de la deuxième approche.

Un projet de questionnaire à soumettre aux ménages a été élaboré (cf. annexe). Les informations ainsi collectées permettront, notamment, le calcul de clés de répartition et des coefficients d'extrapolation pour une meilleure estimation des envois de fonds des travailleurs migrants et une analyse plus fine de leur importance dans l'économie.

Les données collectées à travers l'enquête de la Direction des Etudes et des Relations internationales (DERI) auprès des Sociétés de Transfert d'Argent (STA) pourraient également être mises à profit pour affiner les statistiques sur les envois de fonds des migrants.

# 4.4 - ORGANISATION DES TACHES

Au regard de l'expérience tirée de l'enquête du Sénégal et des contraintes de chronogramme des Instituts Nationaux de Statistique (INS) invoquées par certaines Directions Nationales (voir synthèse des observations), les travaux seront conduits par les Directions Nationales de la BCEAO. Toutefois, au regard des spécificités de la population cible (ménages), l'appui des Instituts Nationaux de la Statistique est nécessaire. Leur apport pourrait notamment porter sur

l'adaptation des documents d'enquête (questionnaire, manuel de l'enquêteur, etc.) aux réalités du terrain, l'échantillonnage, la sélection des agents enquêteurs, la supervision de la collecte et le traitement des données.



# **ANNEXE V: QUESTIONNAIRE**

Bonjour Mr/Mme,

Dans le cadre de l'amélioration des estimations de la balance des paiements des pays de l'UEMOA, la BCEAO a initié une étude sur les envois de fonds. A cet égard, la présente enquête sur les transferts de fonds des travailleurs migrants vise à identifier les volumes, les origines et les utilisations de ces flux financiers. Les résultats de cette enquête permettront notamment d'affiner les estimations des niveaux et de la structure des transferts reçus et émis.

Vos réponses à ce questionnaire sont importantes pour les actions à mener ultérieurement. Nous vous invitons à cet effet, à nous consacrer quelques minutes.

Merci d'avoir accepté!

**Confidentialité**: Les renseignements contenus dans ce questionnaire sont confidentiels. Ils sont couverts par le secret statistique. Les résultats seront publiés sous forme anonyme conformément à la loi n°xxxxxxxxxxx relative aux obligations et secret en matière de statistique.

Code	de l'enquêteur :	<u></u>	Code du Contrôle	ur <i>:</i>	<u></u>
Sectio	on 0 : IDENTIFICAT	ION			
0.1. D	épartement :				
0.2. M	lilieu de résidence :	Urbain    ou R	ural		
0.3. A	rrondissement :				
0.4. Co	ommune(Communa	uté rurale) :			
0.5. DI	R : N° RGPH		N° BCEAO		
0.6. Q	uartier :				
0.7. N <sup>c</sup>	de Concession :				
0.8. N <sup>c</sup>	° du ménage tiré :				
Sectio	on 1 : Filtre				
1.1 Re	ecevez-vous des fond	ds de l'étranger ?	Oui	Non	_l
	Si no	on sauter la section 3			
1.2 Er	nvoyez-vous des fond	ds de l'étranger ?	Oui	Non  _	_

Si non sauter la section 4

# Section 2 : Informations sur le répondant

2.1. <b>Sexe</b> : F	éminin	Masculin	ll
2.2. Tranche d'âge :	[ 15 – 30 ans]	[ 31 – 40 ans]	<u> </u>
	[ 41 – 60 ans]	[ plus de 60 ans]	l
2.3. Profession / Stat	eut :		
Profession libérale s	auf artisans	Salariés	<u></u> I
Artisans (Mécanicier	n, soudeur, Menuisier,)	<u>  </u>	Elèves- Etudiants
Inactif	Autre	es	
2.4.Pays d'origine :			code pays
2.5. Pays de résidence	e :		code pays
Section 3 : Donnée	es relatives aux récept	ions de fonds de	es migrants
3.1. Si vous recevez	des fonds, la fréquence e	est-elle?	
Régulière	occasionnelle  _	_	
- si régulière, à quelle	périodicité		
mensuel (1) trim	estriel (2) semes	triel (3)	annuel (4)
- si occasionnelle, cite	z les événements :		
familiaux (5) religie	ux (6) autres (7)		
Pour autres préciser			
3.2. A combien esti migrants ?	mez-vous le montant de	es transferts que	vous recevez des travailleurs
Mensuellement		FCF	A
Annuellement		<u>                                     </u>	FA
3.3. Pays d'origine de	e ces fonds <i>(lister les pa</i> )	rs avec une évalua	ation des montants ou parts)?
Pays 1 :			
Mensuellemer	nt	_	FCFA
ou			
Annuellement		_  _	] FCFA
ou			
Part (en %) :	<u>  </u>		

Pays 2 :
Mensuellement                   FCFA
ou
Annuellement                     FCFA
ou
Part (en %) :   _
Pays 3 :
Mensuellement                     FCFA
ou
Annuellement   _   _   _   _   _   FCFA
ou
Part (en %) :   _
Pays 4 :
Mensuellement                     FCFA
ou
Annuellement                   FCFA
ou
Part (en %) :   _
3.4. Par quelle(s) voie(s) recevez-vous ces fonds ?
Banques, Postes, Sociétés de transfert (1) Voyageur (2) Commerçant/homme d'affaires (3) Système fax (4) Autres (5)
Pour autres préciser
3.5. Pouvez-vous donner les raisons du choix du canal par lequel vous recevez des fonds ?
3.6. Pouvez-vous donner une estimation du montant ou de la part des fonds que vous recevez par les banques, sociétés de transfert d'argent, poste, téléphone & internet
Mensuellement                   FCFA
ou
Annuellement                               FCFA
ou
Part (en %) :   _

3.7. A quoi sont destinés les fonds que vous recevez ?

(Cocher le(s) motif(s) de l'opération et répartir les parts selon les motifs cochés)

Réf	Motif économique	Choix	Périodicité A: annuelle M : mensuel	Montant (FCFA)	Part (en %)
	Consommation courante	<u>  </u>			
	Santé	<u> </u>			
	Education				
	Investissement immobilier (construction immobilière, achat de terrain,)	<u> </u>			
	Autres investissements (champ, achat de fonds de commerce, création d'entreprise, etc.)	<u> </u>			
	Epargne, tontine				
	Evénements familiaux /réligieux				
	Autres (à préciser)				
		TOTAL			100

# Section 4 : Données relatives aux émissions de fonds des résidents

4.1. Si vous envoyez des fonds, la fréquence est-elle ?
Régulière    occasionnelle
- si régulière, à quelle périodicité
mensuel (1) trimestriel (2) semestriel (3) annuel (4)
- si occasionnelle, citez les événements :
familiaux (5) religieux (6) autres (7)
Pour autres préciser
$4.2.\ A$ combien estimez-vous le montant des transferts que vous effectuez en faveur des non-résidents ?
Mensuellement    _   _   _   FCFA
Annuellement                       FCFA
4.3. Pays de destination de ces fonds (lister les pays avec une évaluation des montants ou parts) ?
Pays 1 :
Mensuellement      _    _    FCFA
ou
Annuellement                       FCFA
ou
Part (en %) :   _

Pays 2:
Mensuellement
ou
Annuellement                     FCFA
ou
Part (en %) :   _
Pays 3 :
Mensuellement      _    _    FCFA
ou
Annuellement                       FCFA
ou
Part (en %) :   _
Pays 4:
Mensuellement
ou
Annuellement                     FCFA
ou
Part (en %) :   _
4.4. Par quelle(s) voie(s) envoyez-vous ces fonds ?
Banques, Postes, Sociétés de transfert (1) Voyageur (2) Commerçant/homme d'affaires (3) Système fax (4) Autres (5)
Pour autres préciser
4.5. Pouvez-vous donner les raisons du choix du canal par lequel vous envoyez des fonds ?
4.6. Pouvez-vous donner une estimation du montant ou de la part des fonds que vous envoyez par des canaux formels ? (banques, sociétés de transfert d'argent, poste, téléphone & internet)
Mensuellement   _   _   _   _   _   FCFA
ou
Annuellement                       FCFA
ou
Part (en %) · I I I

# 4.7. A quoi sont destinés les fonds que vous envoyez ?

(Cocher le(s) motif(s) de l'opération et répartir les parts selon les motifs cochés)

Réf	Motif économique	Choix	Périodicité A: annuelle M : mensuel	Montant (FCFA)	Part (en %)
	Consommation courante				
	Santé				
	Education				
	Investissement immobilier (construction immobilière, achat de terrain,)	<u> </u>			
	Autres investissements (champ, achat de fonds de commerce, création d'entreprise, etc.)	<u> </u>			
	Epargne, tontine				
	Evénements familiaux /réligieux				
	Autres (à préciser)				
		TOTAL			100

# Section 5: Informations sur les correspondants 5.1. Correspondant 1: ..... Emetteur ou Récepteur 5.1.1. **Sexe**: Féminin \_\_\_ Masculin 5.1.2. **Tranche d'âge**: [15 – 30 ans] | | [31 – 40 ans] | | [ 41 – 60 ans] |\_\_\_| [ plus de 60 ans] |\_\_\_| 5.1.3. Profession: Profession libérale sauf artisans |\_\_\_| Salariés L\_\_\_I Artisans (Mécanicien, soudeur, Menuisier, ...) Elèves- Etudiants Inactif |\_\_\_| Autres |\_\_\_| 5.1.4. Pays d'origine :...... code pays [\_\_\_] 5.1.5. **Pays de résidence** : ...... code pays |\_\_\_| 5.1.6. Votre correspondant réside-t-il dans ce pays depuis plus d'un an ou compte-t-il y résider pendant au moins un an? NON [\_\_\_[

5.1.7. Pour quelles raisons	, votre correspondant	réside-t-il à l'étranger	?
Travailleur migrant	(1)	Soins médicaux	(2)
Etudiant	(3)	Travailleur saisonnier	(4)
Agent diplomatique	(5)	Personnel militaire	(6)
Autres (à préciser) (7).			
5.1.8. Quels sont vos liens	avec le correspondan	ts ?	
Frère/sœur (1) Mari	/épouse (2)	Enfant (3) Pè	re/Mère (4)
Ami (5) autre à préc	ser (6)		
5.2. Correspondant 2:			
Emetteur	ou Récepteur	<b></b>	
5.2.1. <b>Sexe</b> : Féminin	<u>  </u>	Masculin	_l
5.2.2. Tranche d'âge : [	15 – 30 ans]	[ 31 – 40 ans]	
[-	41 – 60 ans]	[ plus de 60 ans]	
5.2.3. Profession :			
Profession libérale sauf ar	isans    Sal	ariés	
Artisans (Mécanicien, souc	deur, Menuisier,)	Elèves	- Etudiants
Inactif	Autres	l	
5.2.4. Pays d'origine	. :		code pays
5.2.5. Pays de résidence			code pays
5.2.6. Votre correspondant pendant au moins un an ?	réside-t-il dans ce pa	ys depuis plus d'un an	ou compte-t-il y résider
OUI [] N	ON		
5.2.7. Pour quelles raisons	, votre correspondant	réside-t-il à l'étranger	?
Travailleur migrant	(1)	Soins médicaux	(2)
Etudiant	(3)	Travailleur saisonnier	(4)
Agent diplomatique	(5)	Personnel militaire	(6)
Autres (à préciser) (7).			

5.2.8. Quels so	ont vos liei	is avec le c	orrespondan	ts?		
Frère/sœur (1)	M	ari/épouse (2	2)	Enfant (3)	Père/Me	ère (4)
Ami (5)	autre à pre	eciser (6)			•••••	
5.3. Correspoi	ndant 3 :					
Emetteur	<u></u>	ou	Récepteur	<u>  </u>		
5.3.1. <b>Sexe</b> :		Féminin	<u>  </u>	Ma	asculin	<u>  </u>
5.3.2. Tranche	d'âge :	[ 15 – 30 ar	ns]	[ 31 – 40 a	ns]	
		[ 41 – 60 aı	ns]	[ plus de 60 a	ıns]	
5.3.3. Professi	ion :					
Profession lib	érale sauf	artisans  _	l Sala	ariés	<u>  </u>	
Artisans (Méd	anicien, so	udeur, Menu	uisier,)	<u>  </u>	Elèves- Etu	diants
Inactif			Autres			
5.3.4. <b>Pays d'o</b>	origine :				code	pays
5.3.5. <b>Pays de</b>	résidence	<b></b>			code	pays
5.3.6. Votre co pendant au moi		nt réside-t-i	l dans ce pay	ys depuis plus	d'un an ou d	compte-t-il y réside
OUI [[		NON				
5.3.7. Pour que	elles raisor	ns, votre cor	respondant r	éside-t-il à l'ét	ranger ?  _	_l
Travailleu	r migrant	(1)		Soins médica	ux (2)	
Etudiant		(3)		Travailleur sais	sonnier (4)	
Agent diplo	omatique	(5)		Personnel mil	itaire (6)	l
Autres (à μ	oréciser) (7	')				
5.3.7. Quels so	ont vos liei	ns avec le c	orrespondan	ts?		
Frère/sœur (1)	M	ari/épouse (2	2)	Enfant (3)	Père/Me	ère (4)
Ami (5)	autre à pre	eciser (6)				
5.4. Correspoi	ndant 4:					
Emetteur	<u>  </u>	ou	Récepteur	<u>  </u>		
5.4.1. <b>Sexe</b> :		Féminin	<u>  </u>	Ma	asculin	<u></u>
5.4.2. Tranche	d'âge :	[ 15 – 30 ar	ns]	[ 31 – 40 a	ns]	
	[ 41	- 60 ans]	[pl	us de 60 ans]		

# 5.4.3. Profession: Profession libérale sauf artisans | | Salariés Artisans (Mécanicien, soudeur, Menuisier, ...) Elèves- Etudiants Inactif | | Autres | | 5.4.4. **Pays d'origine** :......code pays [\_\_\_] 5.4.5. Pays de résidence :......code pays | | 5.4.6. Votre correspondant réside-t-il dans ce pays depuis plus d'un an ou compte-t-il y résider pendant au moins un an? OUI | NON | | 5.4.7. Pour quelles raisons, votre correspondant réside-t-il à l'étranger ? Travailleur migrant Soins médicaux (1) (2)Etudiant Travailleur saisonnier (3) (4) Agent diplomatique (5) Personnel militaire (6)Autres (à préciser) (7)..... 5.4.8. Quels sont vos liens avec le correspondants ? Frère/sœur (1) Mari/épouse (2) Enfant (3) Père/Mère (4) autre à préciser (6)..... Ami (5) Observations de l'enquêteur ..... ..... ..... ..... .....

#### ANNEXE VI: DEFINITIONS DES TERMES DU QUESTIONNAIRE

# I – Notions relatives aux bénéficiaires et donneurs d'ordre des transferts

**Travailleur migrant**: il est défini comme une personne engagée dans une activité rémunératrice dans un Etat d'où elle n'est pas ressortissante. Selon la cinquième édition du Manuel du FMI de la balance des paiements, le travailleur migrant est une personne entrée dans une économie et qui y séjourne, ou qui est censée y séjourner, pendant au moins un an.

**Travailleur saisonnier**: personne qui exerce une activité productive pour une entité résidente de son économie d'accueil, pour une période de moins d'un an.

**Résident**: personne morale ou physique vivant ou exerçant une activité ou qui a l'intention de vivre ou d'exercer une activité à l'intérieur du territoire économique national pendant au moins un an, et cela quelle que soit sa nationalité.

Les particuliers sont généralement considérés comme des résidents s'ils vivent dans le pays en question ou prévoient d'y séjourner pendant au moins un an. Quelques exceptions à cette règle ont été définies par convention. Il s'agit notamment des étudiants, des personnes recevant des soins médicaux à l'extérieur, des diplomates et personnel militaire à l'étranger. Ceux-ci continuent d'être considérés comme des résidents de leur pays d'origine quelle que soit la durée de leur séjour.

Les **entreprises** sont considérées comme des résidents si elles ont au moins un établissement de production dans le pays. Les filiales des sociétés étrangères sont considérées comme des résidents du pays où elles exercent leurs activités et non du pays où est installée la société mère.

Les **administrations publiques** nationales, régionales ou locales et leurs organismes sont des résidents. Les ambassades et les bases militaires à l'étranger du pays concerné sont également des résidents.

Les non-résidents : englobent les visiteurs (par exemple les touristes, l'équipage des navires ou des avions et les travailleurs saisonniers), les personnes qui s'installent pendant moins d'un an, les ambassades, consulats, et organisations internationales, les diplomates étrangers et les membres des forces armées étrangères en poste dans le pays. Les étudiants étrangers, les travailleurs saisonniers, les individus en évacuation sanitaire sont des résidents de leur économie d'origine.

#### II - Définition des modes de transfert

**Bancaire**: transfert formel d'argent effectué par l'intermédiaire d'une banque et/ou d'une société de micro-finance, de compte à compte, ou de compte à cash. Les transferts par voie électronique (i-transferts, par internet...) sont inclus dans cette catégorie. Les transferts faisant l'objet d'une contrepartie commerciale sont exclus de cette catégorie.

**Société de Transfert d'Argent** : transfert formel d'argent effectué par l'intermédiaire d'une société de transfert rapide (Western Union, Money Gram, Money Express, Télégiros, etc.), de cash à cash ou de compte à cash.

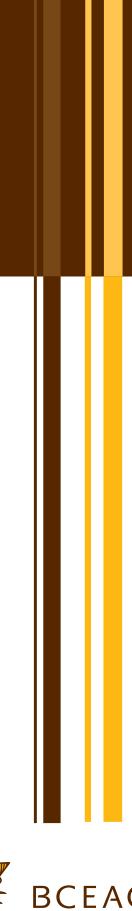
**Mandat postal** : transfert effectué par l'intermédiaire de mandat (simple ou électronique) au sein du réseau postal mondial.

Porteur : transfert en espèces effectué par l'intermédiaire d'un porteur physique d'argent.

**Système** « fax » : Inspiré de l'Hawala<sup>20</sup> traditionnel, le système « fax » consiste à regrouper les transferts dans un point de collecte (commerce ou foyer) et à redistribuer, via un commerçant, la somme aux bénéficiaires dans le pays de destination, après une identification téléphonique. Ce système a les mêmes caractéristiques que les sociétés de transferts d'argent, mais s'avère moins coûteux (entre 3 et 5% de commissions prélevées) et plus risqué. Les sommes sont, par la suite, en grande partie, compensées par un virement bancaire du collecteur au commerçant distributeur, ou par expédition de marchandises.



<sup>20</sup> Le système de l'Hawala repose entièrement sur la confiance. Il est très prisé, parce qu'il est relativement peu coûteux. Les émetteurs n'ont pas besoin de justifier de leur identité et le système est bien organisé dans le pays d'origine des migrants.





Avenue Abdoulaye Fadiga BP 3108 - Dakar - Sénégal www.bceao.int